

THÈSE

présentée

A L'UNIVERSITÉ DE PARIS VIII

pour l'obtention du

DOCTORAT DE 3ème CYCLE

par

Antoinette BALIBAR - MRAETI

SUJET : QUELQUES REMARQUES SUR LES ADVERBATIONS ET LES NOMINALISATIONS
D'ADJECTIFS DANS LES CONSTRUCTIONS DE MANIÈRE DU FRANÇAIS.

Directeur de Thèse Monsieur M. GROSS

Membres du jury : Jean Claude CHEVALIER (Président)
Maurice GROSS
Nicolas RWET

Soutenu le 25 juin 1979

Mention : Très Bien

INTRODUCTION

La "manière" comme élément de sens relié à des formes dans la description du français.

La "manière" fait partie des éléments de sens que la tradition grammaticale distingue pour justifier des observations sur la forme des phrases et sur celle des mots. Les auteurs de manuels et d'études considèrent en effet qu'il existe en français, comme dans d'autres langues, deux expressions formelles de l'idée de manière.

- D'une part, ce sont des formes syntaxiques parmi lesquelles sont privilégiés des compléments prépositionnels observables en phrase simple tels que :

avec énergie (Bonnard 1950)

de façon bête (exemple repris par Gross 1978)

On emploie pour les désigner l'étiquette duelle sémantico-formelle de complément (circonstanciel) de manière.

- D'autre part, ce sont des unités morphologiques, c'est-à-dire des mots, parmi lesquels sont privilégiés des items lexicaux en liste ouverte tels que :

habilement, rapidement, etc.

Ces formes sont analysées en un adjectif-racine sur lequel l'adverbe est dérivé par addition du suffixe -ment. La présence de l'affixe -ment déclenche l'intuition de "manière". On les désigne par l'étiquette duelle d'adverbes de manière (Gross 1975 p. 3).

Nous examinons dans le Chapitre I le contrôle formel qui est effectué sur l'intuition de "manière" à l'aide de ces deux descri-

ptions et nous les relient en subordonnant l'analyse de morphologie dérivationnelle à l'étude de syntaxe. Nous définissons alors les deux relations syntaxiques suivantes :

(1) N. V Adj-ment \leftrightarrow N. V d'une manière Adj

(2) N. V avec Adj-n \leftrightarrow N. V d'une manière Adj

qui généralisent sur le lexique la double synonymie observable sur des paires telles que :

Jean travaille habilement
= Jean travaille d'une manière habile

et

Jean travaille avec habileté
= Jean travaille d'une manière habile

Sur un lexique établi à partir d'un classement traditionnel, nous testons la reproductibilité du triplet de cadres que (1) et (2) relient (Chapitre II). Nous proposons alors une classification qui rectifie ce premier classement traditionnel. Nous précisons en même temps quelques propriétés distributionnelles des cadres.

CHAPITRE I

Contrôle formel par la morphologie et la syntaxe

4 Morphologie : étude de mots de "manière"

4.1. Propriétés traditionnellement observées

Trois propriétés définissent traditionnellement sur le lexique du français la classe ouverte des mots qui ont un sens de "manière".

(1) Les éléments du lexique appartiennent à la partie du discours de l'adverbe. Cette propriété est syntaxique. Elle relève de la définition essentiellement distributionnelle des mots à travers leur classification en parties du discours. En suivant la typologie de la phrase de Gross 1975, nous pouvons l'exprimer en écrivant la forme :

N_o V Adv

observable dans

Jean travaille (ici + aujourd'hui + peu + mal + habilement + etc.)

D'une manière générale, puisque la morphologie a traditionnellement pour objet d'étude les changements de forme des mots, elle présuppose des propriétés du type de (1) qui sont définitionnelles des mots. Nous verrons que des observations très voisines de (1) sont effectuées en syntaxe traditionnelle à propos des compléments (circonstanciels) de manière : certains adverbes et certains noms occupent la même position dans la phrase.^{note 1}

note 1 : Cette analyse est formalisée en Grammaire Générative qui utilise l'étiquette Adverbial spécifiée ici en Manière (Manner)

(2) Les éléments du lexique sont le résultat d'un processus décrit en morphologie dérivationnelle : présence de l'affixe -ment rattaché par addition à un adjectif pris comme racine. Traditionnellement cette propriété est uniquement morphologique donc indépendante d'une caractérisation des phrases. Cependant nous l'interpréterons à l'intérieur de formes syntaxiques :

a) Elle est subordonnée à la propriété (1). En effet le suffixe -ment qu'elle décrit caractérise uniquement des formes comme habilement, rapidement, etc. qui n'appartiennent qu'à la classe syntaxique (disjointe) définie par (1). Ces formes sont alors une sous-classe morphologique de la classe syntaxique des adverbes. Cette sous-classe est disjointe : il existe en français des mots formellement voisins (en synchronie) des adverbes en -ment, les itens bâtiment, comportement, terrassenent, etc. Ils contredisent (1) puisqu'ils appartiennent à la classe des noms. Donc ils n'intéressent pas (2) et on dira qu'il existe en français deux suffixes -ment différents.

b) Du point de vue de Harris 1970 et 1976, toute propriété de morphologie dérivationnelle est syntaxique. Nous verrons que la dérivation décrite par (2) est explicitement en diachronie et implicitement en synchronie une relation entre formes syntaxiques.

(3) Les éléments du lexique ont un sens de manière. Cette pro-
note 1

note 1 : La "manière" est avec le "lieu", le "temps", la "quantité", l'"intensité", l'"opinion", etc. une sous-classe sémantique de la "modification" qui caractérise l'adverbe en général dans les définitions notionnelles des parties du discours (Lyons 1968). On trouve le classement le plus exhaustif dans la grammaire Wagner et Pinchon (p. 385). Cette détermination purement sémantique n'est guère utile (Ruwet 1967).

priété est sémantique. Elle n'est pas contrôlable quand elle s'af-
 fectue directement sur des mots et ne relève que de l'intuition
 (Gross 1978). (1) et (2) ont toutefois une valeur de contrôle
 formel sur (3) dans la mesure précisément où sont impliquées des
 propriétés syntaxiques. Notre objectif est d'apporter quelques
 précisions d'ordre syntaxique aux observations traditionnelles
 en vue de proposer un meilleur contrôle de (3). Anticipons par
 un exemple. On vient de voir que la description morphologique des
 mots de "manière" exclut traditionnellement les noms, en particu-
 lier les formes suffixées en -ment comme bâtiment, etc. Justifier
 cette exclusion par le fait qu'ils contredisent la propriété (3)
 et déclenchent l'intuition de "procès", de "résultat d'action",
 etc. semble juste mais n'est pas contrôlable directement sur les
 mots. La reproductibilité du tri peut faire difficulté. Le nom
agrément pris dans l'absolu en est un exemple. Le Dictionnaire du
français contemporain le définit ainsi : "qualité qui rend quelqu'un
 ou quelque chose agréable". La notion sémantique de "qualité" n'est-
 elle pas plus voisine de celle de "manière" définie souvent comme
 "qualité du procès" (Brunot et Bruneau) que de celle de "procès",
 de "résultat d'action", etc. ? D'autre part le même dictionnaire
 donne la définition suivante du nom astuce : "manière ingénieuse
 et habile d'agir". Ces interprétations sémantiques suggèrent une
 liaison entre les noms et l'idée de manière parallèlement à celle
 qu'on établit avec les adverbes. Peut-on définir alors une corres-
 pondance simple entre ces adverbes et ces noms qui soit non sémant-
 tique donc reproductible sur le lexique ? Nous donnons une réponse
 syntaxique à cette question en étudiant systématiquement sur le
 lexique la forme

N_0 V avec N_i

note 4

Sur les 350 noms susceptibles d'occuper la position N_i figure

astuce observable dans une phrase comme :

Ia Jean agit avec astuce dans cette circonstance

et paraphrasable par

Ib Jean agit astucieusement dans cette circonstance

et

Ic Jean agit d'une manière astucieuse dans cette circonstance

Le nom agrément s'observe dans les phrases :

2a Jean chante avec agrément

2b = Jean chante agréablement

2c = Jean chante d'une manière agréable

On remarque que pour agrément la distribution de V est plus restreinte que pour astuce. Elle se limite à des mots comme danser, jouer (d'un instrument) correspondant à l'idée d'"art d'agrément".

Ces faits sont examinés au Chapitre II. Ce qu'il est intéressant de noter ici c'est que nous n'avons trouvé qu'un seul autre nom suffixé en -ment dans la position N_i : aveuglement. Ce nom est observable dans :

Jean obéit (avec aveuglement + aveuglément + d'une manière aveugle) à ses supérieurs

L'exclusion des noms en -ment de l'étude de la "manière" se trouve donc corroborée par une donnée statistique en lexique-syntaxe.

note 4 : sous certaines conditions de paraphrase : les N du français dépassant 15000 unités (BGL 1976)

Ces résultats s'inscrivent dans l'observation générale que tous les noms qui occupent la position N_1 forment des couples morphologiques avec des adjectifs. Dans la correspondance $N \leftrightarrow \text{Adj}$ de nombreux suffixes entrent en jeu. Parmi eux, le suffixe -ment est très peu employé : la même observation est faite par Meunier 1977 dans son étude de nominalisations d'adjectifs.

1.2. Une paraphrase syntaxique de la dérivation en -ment

1.2.1. Aspect morphologique de la dérivation

A - La liaison entre adjectifs et adverbes

La dérivation que décrit la propriété (2) s'effectue traditionnellement à partir du rapprochement suivant entre mots : il existe en français des couples morphologiques comme { habile, habilement }, { commode, commodément }, { prudent, prudemment }, etc. en liste ouverte, généralisables, sans passer par une typologie de la phrase, au moyen du couple de parties du discours { Adj, Adv }. Une correspondance formelle peut être établie à l'aide des notions morphologiques de racine et d'affixe. On pourra appeler Adj-d tout adverbe Adv tel qu'il soit relié à un adjectif Adj par la relation suivante :

(a) $\text{Adv} = \text{Adj} + \text{suffixe adverbial}$ où Sfx = ment

La relation (a) est neutre. Traditionnellement on pose la relation suivante :

$\text{Adj} \rightarrow \text{Adv}$

et on interprète l'adverbe en -ment comme une adverbation de l'adjectif pris comme base. Cette orientation de la dérivation s'appuie sur la diachronie (1.2.2.) et sur une analyse par adjonction plutôt que par troncation : ce choix est arbitraire. Toutefois il ne fait pas

difficulté comme pour les nominalisations (Guillet 1975 ; Meunier 1977)

note 1 : Ces observations ne visent pas à proposer une nominalisation de manière du type des nominalisations de qualité, etc. (Harris 1976). Elles découlent de la possibilité, pour beaucoup d'adverbes, d'être paraphrasés par une forme Prép N.

note 2 : En grammaire transformationnelle, il est courant de repré-

puisque le résultat est toujours prévisible comme dans la description de la variation en genre de l'adjectif. Traditionnellement on a :

Adj → Adv et *Adv → Adj

Par troncation on aurait :

Adv → Adj et *Adj → Adv

En grammaire transformationnelle, l'orientation de la dérivation reprend une signification à condition d'insérer les mots dans des formes syntaxiques. L'étude des variations d'environnement entre les deux éléments reliés par la morphologie conduit à définir a posteriori une forme de phrase source. Dans cette étude, nous ne préjugerons donc d'aucune orientation. Nous parlerons ; d'adverbation et de nominalisation par commodité. Les corrélations morphologiques nous fournissent des variantes paraphrastiques neutres au départ. Nous connecterons syntaxiquement les Adj et les Adj-d dans la relation :

N₀ V Adj-ment ↔ N₀ V d'une manière Adj

E - Adjectifs-adverbiaux et adverbies héréditaires

Pour les éléments du lexique que nous étudions, Sfx = ment.

Leur dérivation interfère avec la description d'adverbies qui vérifient (a) pour Sff = E (Dubois 1967). Ce sont des mots en liste ouverte comme haut, clair, etc. , observables dans des phrases

suite de la note 2 de la page :
senter par -n les suffixes dans une nominalisation. Par analogie, nous avons utilisé la lettre d précédée d'un tiret pour les adverbations en prenant pour point de départ la lettre D, choisie par Harris pour représenter l'adverbe.

comme :

Elle parle (bas + haut)
Elle voit clair

Comme les formes en -ment, ils sont invariables :

* Elle parle basse

Cette propriété morphologique s'observe sur tous les adverbes décrits traditionnellement comme des compléments de verbe et de phrase.

Des formes comme :

Des fleurs fraîches écloses
Une fenêtre grande ouverte

où l'adverbe est variable (Brunot et Brunerou) n'intéressent pas notre étude.

-ment est avec le morphème zéro (que nous notons E ou \emptyset dans Adj- \emptyset) le seul suffixe productif d'adverbes en français contemporain. Ce sont les deux valeurs du suffixe dans la relation (a). En morphologie traditionnelle, on peut omettre d'indiquer le suffixe zéro en parlant de dérivation impropre (Grévisse) et ne retenir que -ment (Bonnard 1950). Dans ce cas, les formes du type Adj- \emptyset ne portent pas le nom d'adverbe mais celui d'adjectif-^{note 1}adverbial. En revanche, la liaison entre les deux formations est toujours indiquée en syntaxe traditionnelle à partir de paires reliables comme :

Il voit clair
Il voit clairement la situation

où les deux formes ont la même propriété distributionnelle : elles

note 1 : Cette étiquette désigne l'ensemble des formes Adj- \emptyset et Adj-ment en grammaire structurale (Dubois 1967).

entrent dans le cadre, donné plus haut, N. V Adv (Gross 1971).

Une étude détaillée des compléments du verbe conduirait à les différencier (Dubois 1967) en synchronie : à partir de phrases comme

- *Il voit clair la situation
- ?*Il voit clairement

D'autre part, le choix du verbe principal pour Adj-Ø est, semble-t-il, plus contraint que pour la forme en -ment correspondante. On a :

Il (parle + agit) bas

mais

Il (ment + agit) bassement

Les grammaires et études parlent de locutions ou d'expressions figées, à sens donné souvent comme plus concret (Tableau p.14). Ce jugement demanderait à être vérifié par une étude systématique sur le lexique.

L'étude de leur dérivation devrait faire intervenir des comparaisons entre phrases du type de :

- Il mange cette pie chaude
- = Il la mange chaude

mettant en évidence un "attribut du complément" (Gross 1969) et qui sont reliables (note 4) à :

- = Il mange chaud

où chaude/chaud est pronominalisable par ainsi et répond à la

note 4 : Les adjectifs-averbes sont "parfois attributs ou adjectifs détachés. Ils restent alors variables." (p. 311)

question comment dans les trois phrases. Nous revenons (Ch I.2.) sur ces critères utilisés pour caractériser les compléments (circonstanciels) de manière.

Les formes Adj-Ø sont en nombre très important si on ne tient pas compte les différences de niveau de langue signalées et diversement interprétées dans les grammaires (langue familière de la publicité, langue populaire, calque syntaxique de l'anglais, etc.) à partir d'exemples comme :

- Il court facile (Dubois 1967)
- Votez utile (Dubois 1967)
- Achetez américain (Chevalier 1964)
- Boulez mou (Brunet et Bruneau)

Elles devraient figurer obligatoirement dans une extension de cette étude.

Parallèlement aux formes qui vérifient (a), il existe en français deux adverbes auxquels on attribue un sens de manière : les éléments du lexique bien et mal, observables dans

Il (arrive + raisonne + voit + etc.) (mal + bien)

Comme les précédents, ils sont pronominalisables par ainsi et répondent à la question comment. Mais leur analyse morphologique est différente. Leur correspondance avec les adjectifs bon et mauvais voisins par le sens ne fait pas intervenir de suffixe reproductible en français. Leur composante phonologique est justifiée diachroniquement en liaison avec les adverbes latins bene et male et on les appelle les adverbes hérititaires. Nous tirons qu'ils entrent en synchronie dans la relation (Gross 1971) :

(1) Adv = Adj et déformation phonétique

Comme les Adj-Ø ils devraient figurer dans une extension de cette étude puisqu'ils vérifient certaines propriétés syntaxiques des

adverbes en -ment que nous étudions.

Nous indiquons dans le tableau suivant les séries morphologiques observables en français à partir des relations (a) et (b) :

Jugements sémantiques sur le lexique à caractère socio-culturel	Types de séries morphologiques et effectifs	Adj	Adv		Relation (b) Déformation phonétique
			Relation (a) Sfx = <u>ment</u>	Sfx = <u>er</u>	
	I : 1	BON	+	+	+
	II : 1	MAUVAIS	-	-?	+
idée de "sensation". L'Adj-Ø a un sens plus concret que l'Adj-ment	III : au moins 20	PROFOND SEC etc. (et DOUBLE, TRIPLE, etc.)	+	+	-
	IV a	UTIL HABILE etc. (et PREMIER, DEUXIEME, etc.)	+	-	-
langue dite populaire ou familière	IV b 940	UTIL RAPIDE TERRIBLE etc.	+	?	-
idée de "sensation"	V a : 5	JAUNE ROUGE GROS CUIV COURT	-	+	-
slogans, mots d'ordre : publicitaires politiques	V b : ?	AMERICAIN SOCIALISTE etc.	-	?	-
idée possible d'attitude intellectuelle, morale, philosophique, de couleur, etc.	VI	ABSENT PSYCHOLOGUE NOIR BLEU etc.	-	-	-

Liste des adjectifs qui entrent dans les séries de type III : bas, haut, clair, dur, doux, fort, longe, étroit, fin, grand, petit, profond, rond, sec, chaud, fraîch, cru, cher, juste, net, ferme, droit.

Ce tableau tient compte de toutes les distinctions opérées traditionnellement sur les séries morphologiques considérées, avec les intuitions sémantiques associées. Il met en évidence la précision des jugements dans les colonnes Sfx = ment et Déformation phonétique. Notre classification sur le lexique (Ch II) prend pour point de départ les séries marquées + dans la première de ces colonnes où on a au moins le couple Adj - Adj-ment : ce couple est aisé à interpréter syntaxiquement à partir de la tradition elle-même (Ch I.1.2.2.) d'où la précision des données (jugements et effectifs). Ce sont les séries de type I, III et IV du tableau. Le type I comporte une seule série où dans notre étude l'Adj-ment présente la particularité de ne s'observer que dans des phrases comme :

Il a dormi (*E + tout) bonnement

ce qui le différencie des Adj-ment (de type III et IV) observables ^{note 1} dans des phrases comme :

Il a dormi (E + très + plus) profondément

Ces faits sont étudiés au Chapitre II. L'effectif global des séries de type III et IV est élevé : il correspond à la notion de classes lexicales ouvertes, chiffrables par lecture d'un dictionnaire représentatif de la langue standard non technique. Nous avons retenu le Dictionnaire du français contemporain. Il nous indique un millier

note 1 : Mais on a aussi :

Il a dormi (E + tout + très + plus) (tellement + doublement)

de séries (940 + 20) auxquelles s'ajoutent les ensembles non limités des séries premier - premièrement ; deuxième - deuxièmement ; etc; et des séries double - double∅ - doublément ; triple - triple∅ triplément ; quadruple - quadruple∅ - quadruplement ; etc. L'attribution absolue d'un sens de "manière" - que nous étudions - est effectuée sur ces séries : nous ne l'avons pas portée dans le tableau.

Le tableau met en évidence l'imprécision des jugements dans la colonne Sfx = E. Le contenu zéro de l'affixe gène dans la tradition la lexicalisation systématique des formes Alj-∅ et rend les dictionnaires peu utilisables pour une évaluation d'effectif. Nous avons évalué deux types de séries en complétant les données de lexicographie par les exemples des grammaires élargis par intuition : ce sont les types III et V a. Il est connu que leur effectif, pris globalement, est réduit (Dobois 1967) : une vingtaine de séries (20 + 5). Ce qu'il est intéressant de noter c'est que ce chiffre est hypothéqué par les types IV b et V b que les grammaires signalent. Sur ces types, la présence d'un ? indique qu'il est impossible de décider si la forme Alj-∅ appartient ou non au français. Elle est garantie par son insertion dans des phrases mais ces phrases ne sont pas acceptées intuitivement comme standard. Les interprétations portées sur le tableau dans la colonne Jugements sémantiques sur le lexique font état de ce rejet : elles relèvent d'une définition de la langue, tâche qui concerne plus la socio-linguistique que la théorie linguistique (Chomsky 1977). Ce qui nous intéresse ici est plutôt d'esquisser la possibilité d'un contrôle intra-linguistique par la théorie elle-même.

Le tableau montre également que les interprétations sémantiques les plus précises interviennent lorsque le classement est bien précisé formellement et l'effectif évalué : idée de "sensation" pour les types III et IV. Dans le type III, les formes $A'lj-\emptyset$ sont jugées plus concrètes que les formes $A'lj-$ ment. Inversement, l'interprétation sémantique du type VI (Dubois 1967) est composite.

C - Analyse de l'adjectif dans la dérivation en -ment

Si nous négligeons l'étude des formes écrites, sources de très nombreuses remarques d'histoire de l'orthographe (Clédat), la forme de $A'lj$ dans la relation (a) pour Sfx = ment peut être ramenée à trois ^{note 1}types¹ (Dubois 1967) :

- (I) heureux - heureusement
- (II) joli - joliment
- (III) a) prudent - prudemment
- b) violent - violemment

En retranchant l'affixe -ment sur ces différents types, on obtient les paires : (I) $/\emptyset r \emptyset/ - / \emptyset r \emptyset z/$; (II) $/zoli/ - /zoli/$; (III) $/pryd\tilde{a}/ - /pryda/$. En grammaire traditionnelle, les types (I) et (II) sont interprétés comme une liaison entre formes observables : l'ajonction du suffixe se fait sur le féminin de l'adjectif

note 1 : Dans cet inventaire, nous incluons des couples comme : confus - confusément ; commode - commodément ; impuni - impunément ; etc.

où l'affixe -ment est cooccurrent avec la voyelle /e/. Cette particularité n'ayant pas d'interprétation grammaticale n'est pas tenue ici pour un critère supplémentaire de différenciation.

tif (Grévisse). La dérivation peut se représenter ainsi :

$-m \rightarrow -f \rightarrow -ment$

Le type (II) représente le cas particulier où $-f = \emptyset$. Les variations de l'orthographe (en diachronie) soulignent cette interprétation morphologique. Dans cette analyse le type (III) est irrégulier : la forme /*pryda*/ est abstraite. Cette difficulté est habituelle en morphologie dérivationnelle, notamment dans les nominalisations du type de (Meunier 1977) :

magnétique - magnétisme où la base du nom est magnét-

Elle est traditionnellement levée par la diachronie pour (III) a) : la forme /*pryda*/ est issue de l'adjectif latin au féminin observable dans la construction latine prudenti monte. Cette justification est applicable aux types (I) et (II). Elle représente un cas privilégié où des exemples inter-langue (latin - français) démontrent une continuité dans l'analyse linguistique entre la morphologie et la syntaxe. Nous l'examinons comme aspect syntaxique (i.2.2.) de la dérivation en -ment : l'adverbe en -ment est la variante sous forme de mot d'un syntagme ou groupe nominal (Dubois 1969). L'analogie ramène le type (III) b) au type (III) a) (Clédat).

En grammaire transformationnelle, $-m$ et $-f$ sont parallèles : ce sont des affixes qui se combinent avec une racine abstraite que nous noterons $r(\text{Adj})$. Nous écrivons la relation :

(c) $\text{Adj} = r(\text{Adj}) (-m + -f)$

A partir de cette analyse de l'adjectif, reconsidérons la description morphologique de l'adverbe de manière. Nous l'avons ramenée plus haut à la formulation d'une correspondance entre l'adjectif et l'adverbe que nous avons exprimée dans la relation (a). En uti-

lisant (c) nous le développerons ainsi :

$Adv = (r(Adj) (-m + -f))$ et suffixe $-d$

Il est assez simple d'esquisser une formalisation plus poussée de cette relation en légalisant un système des différents affixes en jeu. Nous partirons des deux remarques suivantes :

1° Traditionnellement ces affixes appartiennent en français à des branches différentes de la morphologie. Ils se répartissent comme suit :

- L'affixe que nous avons noté par $-m$ et $-f$ correspond à la notion traditionnelle de variation en genre de l'adjectif. Nous dirons que son étude relève de la morphologie flexionnelle.

- Les affixes que nous avons notés $-d$ et dont le contenu est zéro ou -ment correspondent à la notion traditionnelle d'adverbia- tion de l'adjectif. Nous avons indiqué plus haut que leur étude relève de la morphologie dérivationnelle.

Souvent l'établissement d'une correspondance systématique entre affixes de flexion et affixes de dérivation peut être complexe parce que les opérations en jeu ne sont pas homogènes. Nous y avons fait allusion à propos des nominalisations où les questions d'orientation ne dépendent pas de la forme des règles choisies (adjonction ou troncation) pour décrire des mots qui se correspondent. Trois exemples de Meunier 1977 serviront à le rappeler.

Sur les couples morphologiques du français { boue, boueux }
et { ampleur, ample } nous observons que par adjonction :

(1) Adj = boueux s'analyse comme N -eux (N = boue)

(2) N = ampleur s'analyse comme Adj -eur (Adj = ample)

L'exemple (1) conduit à poser $N \rightarrow \text{Adj}$; l'exemple (2) conduit à poser $\text{Adj} \rightarrow N$. Dans ces conditions, il n'y a pas à proprement parler de neutralisation possible entre les formes respectives des couples dans le cadre d'une étude morphologique. Cette particularité différencie la dérivation nominale des adjectifs de la flexion en genre pour laquelle il est légitime d'écrire la relation morphologique :

$$r(\text{Adj}) -n = r(\text{Adj}) -f$$

De tels faits sont des arguments pour comprendre pourquoi un exemple isolé comme la série :

(3) léger - légère - légèreté

ne peut pas conduire à observer une correspondance morphologique qui soit simple et largement reproductible entre le féminin $-f$ et l'affixe de nominalisation $-n$ correspondant ici à -té. La dérivation ne sera pas décrite en grammaire (générationnelle) transformationnelle en combinaison avec le genre mais indépendamment. Dans une certaine mesure alors la description morphologique des nominalisations d'adjectifs maintiendra la division opérée traditionnellement entre les flexions et les dérivations.

Lorsque nous remplaçons les nominalisations d'adjectifs par les adverbations d'adjectifs, nous observons une situation toute différente. Nous avons indiqué plus haut que l'orientation des formes est au contraire toujours prévisible entre l'adjectif et l'adverbe : elle dépend de la nature des opérations en jeu comme pour l'affixe de genre. Formellement nous dirons que les couples (heureux, heureuse) et (heureux, heureusement) peuvent être analysés de façon homogène. Indépendamment de propriétés syntaxiques, nous pouvons écrire la relation :

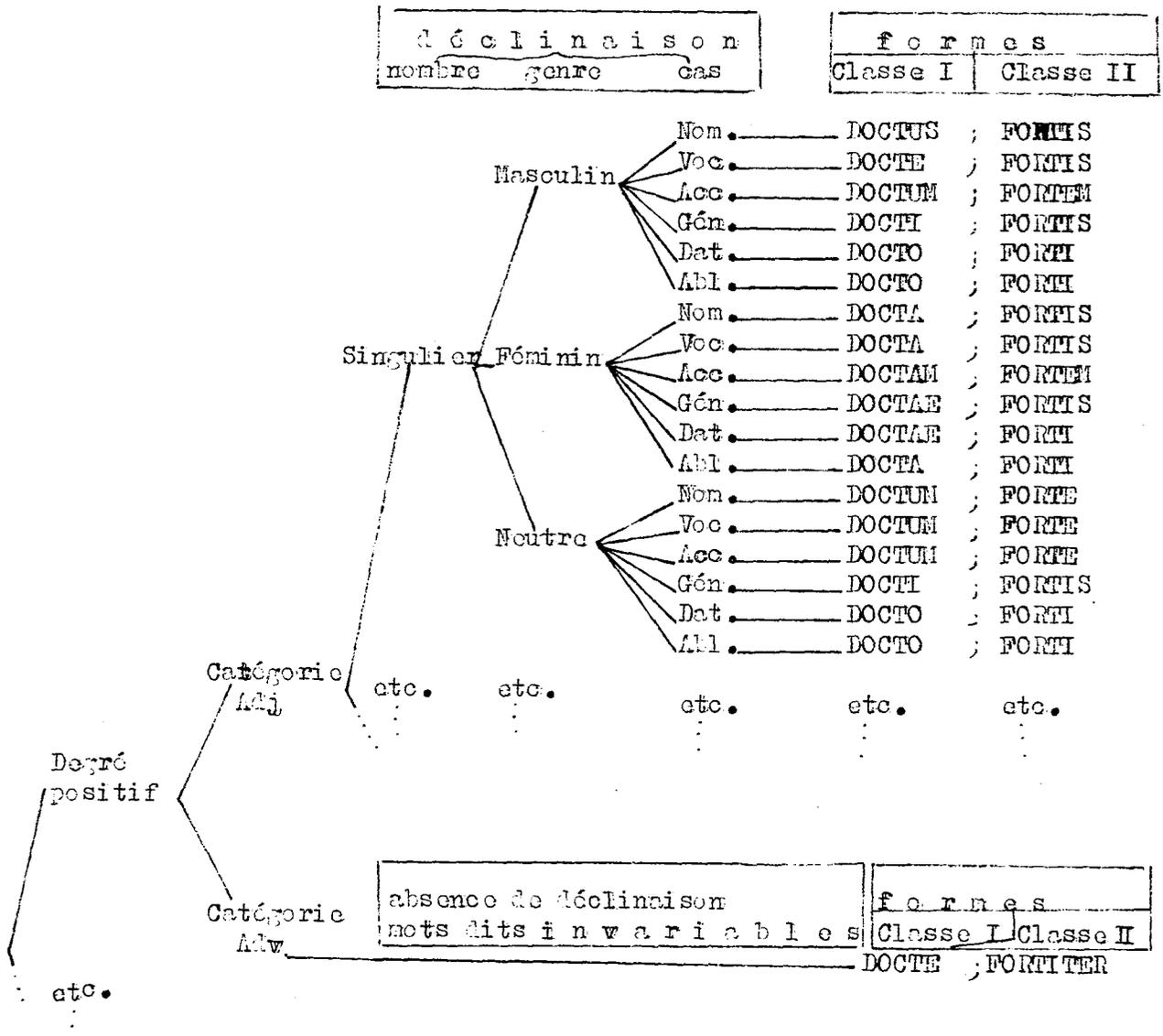
(d) Adv = Adj

Pourrons-nous dire alors qu'une relation morphologique très simple comme :

(e) Adj = Adv = r(Adj) (-m + -f + -l)

est vérifiée en français ? Synchroniquement, cette formulation est trop sommaire. Cependant elle présente un intérêt d'ordre diachronique. Ce sera notre deuxième observation :

2° La morphologie du latin classique nous fournit les paradigmes suivants :



Nous nous sommes conformé dans ce tableau à la séparation traditionnelle entre formes de l'adjectif et formes de l'adverbe : le terme de déclinaison étant réservé aux premières. Une étude plus approfondie aurait requis une énumération complète des formes de la déclinaison que nous avons abrégées ici ainsi que la liste des formes au degré comparatif et superlatif pour chaque catégorie étiquetée adverbe ou adjectif. Nous ne décrirons pas en détail le système de la déclinaison. Nous observerons seulement que la variation en genre - à laquelle nous nous intéressons - fait partie de ce système. Nous résumerons la notion de déclinaison par **-décl.** La marque adverbiale sera notée **-d** comme précédemment.

Les formes énumérées dans les classes I et II sont analysables de la façon suivante :

DOCT (US + E + UM + etc. + E)
 FORT (IS + IS + EM + etc. + ITER)

Se trouvent distingués d'une part un élément radical que nous assimilerons dans cet aperçu à $r(\text{Adj})$; d'autre part des terminaisons dont nous ne préciserons pas ici la composition en affixes. Une seule particularité retiendra notre attention : l'existence d'un parallélisme entre les terminaisons de la déclinaison et celle de l'adverbe. Ces formes vérifieront alors la relation :

(f) $\text{Adj} = \text{Adv} = r(\text{Adj}) (-\text{décl} + -d)$

Cette relation est très voisine de la relation (c) puisque nous remarquons que l'affixe d'adverbation **-d** est en distribution complémentaire avec les affixes de la déclinaison. On observera d'ailleurs en morphologie historique du latin que **-d** peut ne pas être différent d'un cas : notamment le -e adverbial est une terminaison d'instrumental (Ernout et Thomas). Nous dirons qu'il n'y a pas de

différence formelle en latin classique entre la variation flexionnelle et la dérivation adverbiale. Dans cet aperçu nous avons restreint les données aux formes de degré positif. Un inventaire plus complet nous révélerait que les manuels soulignent davantage ces faits lorsqu'ils décrivent des formes au comparatif et au superlatif. Dans une certaine mesure cette observation est transposable en grammaire française.

En français contemporain, la situation est sensiblement la même, compte tenu du fait que l'adjectif ne comporte pas de marques casuelles. En ne rendant pas compte de la flexion en nombre, nous pouvons esquisser un système des affixes qui est voisin du précédent. L'affixe adverbial sera décrit en français non pas en parallèle avec le genre, comme en latin, mais en composition avec lui. Nous écrivons la relation :

$$(g) \text{ Adj} = \text{Adv} = r(\text{Adj}) \quad (E + -f) \quad (E + \text{-ment})$$

où E remplace l'affixe du masculin considéré comme de contenu zéro (à partir de Gross 1977) ainsi que l'affixe adverbial également de contenu zéro et observable dans les formes que nous avons notées plus haut: $\text{Adj}-\emptyset$.

Dans cette analyse quatre formes sont décrites :

1 - la forme $r(\text{Adj})$ représente l'adjectif au masculin et l'adverbe traditionnellement appelé "adjectif adverbial". Sont analysés des mots comme léger, prudent, heureux, etc. L'adjectif et l'adverbe se correspondent en surface ^{note 1} sur le modèle du latin si bien qu'au

note 1 : A partir de $\text{Adj} = r(\text{Adj})-\emptyset$ et de $\text{Adv} = r(\text{Adj})-\emptyset-\emptyset$

XVI^e siècle certains théoriciens préfèrent cet adverbe à l'adverbe en -ment (Brunot et Bruneau) : nous parlerons de "latinisme".

2 - la forme r(Adj) -f représente l'adjectif au féminin. Sont analysés des mots comme légère, prudente, heureuse, etc. Cette forme apparaît dans la variante syntaxique que nous étudions plus loin : de (E + une) (manière + façon) r(Adj)-f

3 - la forme r(Adj) -ment représente l'adverbe. Sont analysés des mots comme prudemment, savamment, etc. à un ajustement phonologique près que nous avons indiqué plus haut :

* prudent ment → prudemment
voyelle nasale /ɛ̃/ → voyelle /a/

4 - la forme r(Adj) -f -ment représente l'adverbe. Cette forme est traditionnellement privilégiée lorsqu'on relie les mots à un sens de manière. Sont analysés des mots comme heureusement, etc.

Nous avons vu qu'il existe en français des adjectifs comme joli, habile, etc., où le contenu phonétique de -f est interprétable comme de contenu zéro. Une étude morphologique plus précise que celle que nous esquissons ici devrait indiquer si les adverbes associés joliment, habilement, etc. doivent relever de la forme r(Adj) -ment ou de la forme r(Adj) -f -ment . En effet, pour une racine r(Adj) de valeur constante les deux formes que nous venons de donner s'excluent en synchronie. On a par exemple :

grandement mais *grand ment
savamment mais *savante ment

Tous ces mots sont attestés diachroniquement ou pourraient apparaître en langue contemporaine non standard : dans les études diachroniques, ils sont traités comme des réfections les uns des autres (Clédat).

i.2.2. Aspect syntaxique de la dérivation

A - L'affixe -ment comme variante courte du nom opérateur manière à un point fixe de la formation des phrases.

Jusqu'à présent, nous avons décrit les adverbes de manière comme le résultat d'un processus formel indépendant de la syntaxe que nous avons appelé plus haut propriété (2) des mots du français qui ont un sens de manière. Nous avons vu qu'en termes traditionnels ces adverbes sont des unités lexicales dérivées et nous avons pu décrire leur formation sans faire intervenir directement de considérations syntaxiques. La combinatoire que nous avons esquissée au moyen de (g) nous a même montré que les adverbes en -ment et certains adjectifs du français se comprennent comme des mots équivalents les uns des autres du point de vue de la morphophoné-mique ordinaire.

Nous ne conserverons pas cette division entre la morphologie dérivationnelle et la syntaxe. Les observations que recouvre la notion de dérivation ont toujours en grammaire transformationnelle un aspect syntaxique qui est principal. Nous considérerons que l'affixe -d réalisé phonémiquement par -ment est la variante courte d'un opérateur intermédiaire approprié. Cet opérateur est un nom classificateur de phrase, noté N_g dans Harris 1976. Dans notre étude, $N_g = \text{manière} + \text{façon}$. Si nous écrivons à gauche et entre parenthèses l'argument de chaque opérateur, nous pouvons donner de cette situation la représentation simplifiée suivante :

((P) manière) Adj

réduite à un encoffrement ; le symbole P signifiant phrase.

La relation (g) décrit les effets morphophonémiques observables quand se réalise l'attachement de l'opérateur à l'adjectif qu'il subit. Cet attachement a lieu sous certaines conditions syntaxiques (effacements et permutations) définissant la formation des phrases et ne s'explique que sous ces conditions : il faut, pour le mettre en évidence, indiquer au moins une relation d'équivalence entre phrases où apparaît -d et phrases où apparaît le nom manière (ou le nom façon). Ces phrases (qui correspondent à peu près à ce qui est appelé discours dans la terminologie de Harris 1976) sont des transformées paraphrastiques les unes des autres ou paraphrases. L'apparition de -ment comme variante paraphrastique courte du nom manière a alors pour effet de fixer certains Adj-ment comme adverbess de manière (Harris 1970), créant ainsi un sous-ensemble défini d'adverbess dans la langue qui n'est pas institutionnalisé dans la forme source en manière.

1°) Formes de phrase directement observables en français

Par anticipation, nous avons indiqué plus haut les deux paraphrases que nous utilisons dans notre étude de l'adverbe de manière. Nous leur avons donné la forme générale suivante :

$$\begin{array}{ccc}
 N_0 & V & \text{Adj-ment} & \leftrightarrow & N_0 & V & \text{d'une manière} & \text{Adj} \\
 & & \text{(I)} & & & & \text{(II)} &
 \end{array}$$

Parce que (I) et (II) sont des structures superficielles directement observables sur les séquences de la langue, ce sont les formes de phrase qui nous ont paru convenir le mieux pour

rassembler par une approche expérimentale sur le lexique (Ch II) des données de base utiles à la vérification de l'hypothèse d'une réduction de l'opérateur manière sous la forme du suffixe -ment. Le point de départ de cette vérification consiste à définir en extension la classe des adjectifs qui occupent dans chaque cadre la position signalée par le symbole Adj. Un adjectif donné appartenra à notre liste parce qu'il aura rempli les deux conditions suivantes :

1°) Nous aurons établi par des jugements d'acceptabilité l'existence d'au moins deux séquences de mots du français représentatives de chacune des structures (I) et (II), avec adjectif inséré.

2°) Nous aurons établi que la relation d'équivalence entre structures est vérifiée pour cet adjectif en estimant, par intuition sémantique différentielle, que la synonymie est maintenue entre les deux phrases.

Ainsi à partir de paisiblement, il est possible de trouver la phrase :

Ia Jean dort paisiblement

qui vérifie (I) et la phrase :

Ib Jean dort d'une manière paisible

qui vérifie (II). D'autre part, ces deux phrases ne présentent pas de différence de sens. Ce sont donc des transformées parastrophiques vérifiant la relation posée :

Jean dort paisiblement
= Jean dort d'une manière paisible

Empiriquement, paisiblement est alors un adverbe de manière. Cet

Si on veut d'autre part circonscrire, dans la formation des phrases avec Adj-ly (Adj-ment), à quel point de la chaîne des implications entre structures se trouvent réalisées les conditions d'une réduction affixale de manner (manière) en -ly (-ment), on posera l'existence de l'opérateur d'identité which is (qui est) agissant entre le N_s et l'adjectif. Au point où le which is devient effaçable, les deux mots se retrouveront adjacents et l'adjectif résiduel permutera à gauche de son référent. Manner, qui sera alors placé immédiatement à droite de son concaténant, pourra devenir, par transformation paraphrastique, un suffixe. Cette hypothèse est directement observable en anglais si on part d'une phrase comme :

2c His driving of trucks was in a hesitant manner
(The two systems of grammar)

où l'adjectif s'observe comme modifieur de manner et placé à sa gauche dans un groupe nominal prépositionnel de forme in a Adj manner et provenant de in a manner which is Adj. Ces formes donnent une image simplifiée du point où -ly (-ment) peut apparaître comme variante courte du nom manner (manière).

Compte tenu des différences qui séparent l'anglais du français, on proposera de façon similaire d'une langue à l'autre une séquence de structures définissant la dérivation syntaxique des phrases du français, comme (Ia), avec Adj-ment, et résultant de l'application ordonnée de transformations incrémentielles et paraphrastiques. Nous nous limiterons ici à quelques

observations préalables à cette recherche théorique. A l'intuition, il existe une similitude évidente entre manner et -ly et manière et -ment et les représentations théoriques de base sont communes aux deux langues ; mais les formes attestées peuvent différer d'une langue à l'autre. Certaines formes observables en anglais sont abstraites ou non synchroniques en français.

Considérons la phrase (2c) dans la perspective du français. Le nom manner y est observé dans la position théoriquement correcte pour être réductible en -ly : il est à droite de l'adjectif. Cette position de l'adjectif n'est pas naturelle en français où l'ordre inverse, avec adjectif à droite du N_s (note de Gross, dans Harris 1976), est attesté en langue standard. Nous l'avons indiqué dans le cadre (II) et nous l'observons dans le groupe nominal prépositionnel de (1b) : d'une manière paisible. Cette différenciation devient mineure si on prend en compte l'histoire de la langue : l'apparition de -ment comme variante courte correspond à un état de langue où l'ordre des éléments est celui de l'anglais contemporain. Sur ce point, les données d'observation traditionnelles sont intéressantes (4.2.2.B.).

Reconsidérons maintenant les phrases (2a) et (3a). L'absence en français d'une forme de phrase nominalisée comparable à la forme en -ing de l'anglais - qui est sans temps - fait qu'il n'existe pas la possibilité de construire d'une langue à l'autre des formes similaires (Gross, in Présentation à Harris 1976). Si on a une adaptation simple (utilisée par Gross) de (2a):

4a Sa conduite des camions était hésitante

la situation est moins satisfaisante pour (3a) :

5 ?Son écriture des devoirs est négligée

L'utilisation de mots comme conduite, écriture, qui sont des nominalisations suffixales à valeur aspectuelle, modifie en français les conditions d'observation des compatibilités sémantiques entre l'adjectif et le V de son argument phrase : la phrase sans temps est abstraite en français.

Dans les phrases (2b) et (3b), le fait que manner n'est pas effacé nous permet de contourner la difficulté précédente en transposant le V-ing par l'infinitif du verbe en français. Nous traduirons (2b) par

4b Sa manière de conduire les camions était hésitante

Dans notre étude, nous avons écarté cette forme de phrase pour une raison appréhendée intuitivement : il est beaucoup plus simple d'évaluer l'acceptabilité de :

6a La réunion finit de manière orageuse

comme paraphrase de :

6b La réunion finit orageusement

que d'évaluer :

6c ?Sa manière de finir est orageuse

ou

6d ?La manière de la réunion de finir est orageuse

L'inacceptabilité de (6c) nous semble en effet plus liée à la pronominalisation du N-hum ^{note 1} réunion, celle de (6d) à la répétition note 1 : Ce nom est le premier argument du V que nous noterons N_o. Nous l'observons en français comme déterminant de manière

de la préposition de, qu'à la sélection de l'adjectif orageux étudiés. C'est donc le cadre (II) N_o V d'une manière Adj, correspondant à (6a), qui nous permet d'observer en français, dans des conditions satisfaisantes de reproductibilité, -ment sous sa forme source en manière.

L'étude de la dérivation des phrases de structure (II) fait intervenir l'opérateur prépositionnel de qui relie la phrase au nom manière. Comme précédemment, il existe une possibilité en anglais d'utiliser la phrase sans temps et d'observer cet opérateur prépositionnel en position prédicative : cette possibilité correspond à la phrase (2c) donnée plus haut. En français, la phrase est porteuse du temps :

la réunion finit

et l'opérateur prépositionnel suivi de manière, qui est à l'origine son deuxième argument, s'observe comme adjoint à la phrase :

d'une manière orageuse

En anglais comme en français, il existe des formes comme (II). Les Adj-ment y sont attestés en distribution complémentaire avec différents groupes nominaux prépositionnels : ces groupes nominaux sont inventoriés par la tradition d'analyse syntaxique et désignés comme "compléments (circonstanciels) de manière" (Ch I.2) suite de la note de la p.32 : sous la forme sa, à la différence de l'anglais où le N_o de la source détermine directement le V-ing.

Parmi eux, nous avons distingué ici le N_s approprié manière qui figure sous l'opérateur de dans la forme d'adjoint d'une manière Adj (in a Adj manner). Nous retenons également (Ch I.2.), sur des données traditionnelles, le cadre :

(III) N_o V avec Adj-n

Notre étude sur le lexique s'effectue alors à partir du ^{note 1} triplet que nous pouvons condenser ainsi :

N_o V (Adj-ment + d'une manière Adj + avec Adj-n)

B - Apport des études traditionnelles

Dans la tradition elle-même, certaines dérivations morphologiques sont expliquées par la syntaxe. L'étude des adverbes en -ment est subordonnée à une argumentation syntaxique qui est particulièrement connue : la justification diachronique des formes. On peut également discerner un raisonnement syntaxique dans l'interprétation sémantique qui les justifie en synchronie. Ces observations ne manquent pas d'intérêt car elles s'inscrivent naturellement (sans contradiction) dans le cadre théorique que nous venons d'exposer.

1°) Justification diachronique de la dérivation

Traditionnellement, il est habituel d'indiquer que l'affixe -ment est reliable à un nom N observable dans un état antérieur de la langue : le nom ment du Roman commun. Ce nom est lui-même relié à la forme latine mente du nom mens (gén. mentis ; genre : féminin). L'adjectif qui sert de base à la dérivation est alors

note 1 : En anglais, on observe le même parallélisme entre les adjoints : Adj-ly, in a Adj manner, with N.

observé comme modifieur le ce nom à l'intérieur d'un groupe nominal. On établit les liaisons suivantes :

- inter-langues (latin vulgaire - français)

sola mente ↔ seulement (Brunot et Bruneau)	
Gloses de Reichenau	français contemporain

devota mente ↔ dévotement (Grévisse)	
latin vulgaire	français contemporain

- unilingues (différents états du français)

durement ↔ durement (Greimas)	
humiles et dulcement ↔ humblement et doucement (Brunot et Bruneau)	
ancien français : Chanson de Roland	français contemporain

Dans le deuxième exemple, la coordination met en évidence que ment est un mot particulier dans le français du XI^e siècle, ce que les conventions de l'écriture peuvent ne refléter qu'imparfaitement.

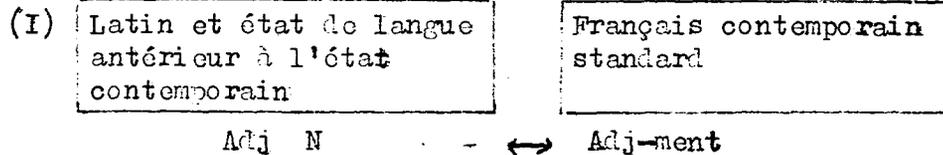
Ces comparaisons s'effectuent compte tenu du fait que les formes placées à gauche du signe d'équivalence ↔ dans les exemples donnés ci-dessus et celles que nous avons écrites à droite sont des traductions les unes des autres : ce point de vue inter-langue (ou non synchronique) est très proche, à la terminologie près, d'une étude transformationnelle unilingue et synchronique appuyée sur les paraphrases. Nous y revenons à propos de la deuxième justification traditionnelle de la dérivation en -ment (étudiée en 2^e).

D'un point de vue formel, on relie explicitement des unités

morphologiques du français contemporain, les adverbes en -ment, à des séquences de mots donc à des formes syntaxiques (Dubois 1969). Cette liaison a une exploitation traditionnelle ^{note 1} que nous avons évoquée plus haut : les formes de la morphologie sont traitées comme des produits des formes syntaxiques appelées originales (dans une terminologie à caractère génétique). En conséquence, si, comme nous l'avons vu, on est amené traditionnellement à reconnaître la variation en genre de l'adjectif dans la base de la dérivation adverbiale, c'est parce que l'adjectif s'accorde au féminin avec le nom dans le groupe nominal source du latin (Clédat).

Nous lisons, en suivant Harris 1976, que nous voyons se constituer dans l'histoire de la langue l'attachement d'opérateur que la grammaire transformationnelle décrit d'abord synchroniquement. D'une part, nous remarquons que les affixes sont décrits comme étant produits à partir de mots : c'est l'hypothèse qui est faite par la grammaire transformationnelle où, à la différence de la grammaire structurale, on ne part pas des morphèmes mais des mots. D'autre part, nous observons que dans les groupes nominaux de référence, considérés souvent comme des mots composés de transition (Grévisse), l'opérateur est à droite de son argument : cette condition syntaxique est requise en grammaire transformationnelle pour qu'apparaissent des suffixes comme variantes note 1 : et la liaison est alors orientée.

d'opérateurs. Nous pouvons résumer cette description ainsi :



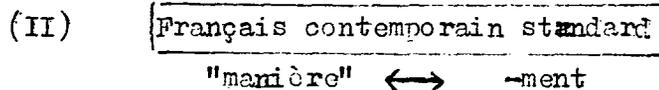
où N a un contenu phonémique assimilable au contenu de l'affixe correspondant

où Adj s'accorde en genre avec N dans les deux membres et s'observe au féminin.

Nous vérifions ici qu'une succession d'étapes diachroniques peut ressembler à une dérivation synchronique (Gross 1977).

2°) Justification sémantique en synchronie de la dérivation

Dans la description synchronique du français contemporain, il est habituel de considérer que les adverbes en -ment ont un sens de manière : cette attribution est appelée plus haut propriété (3) des mots de manière. Elle s'appuie sur les rapprochements diachroniques que nous venons d'indiquer : en termes traditionnels, on donne ainsi l'étymologie de l'affixe -ment. Nous dirons que par traduction du nom mens/ment disparu de l'état de langue considéré on a doublé la relation (I) ci-dessus de la relation (II) suivante :



L'interprétation sémantique décrite par cette relation est rendue plus précise lorsqu'elle traduit de plus près la forme syntaxique de référence. L'équivalent proposé à l'affixe -ment est alors le complément prépositionnel qui traduit l'ablatif

latin mente : "de manière" ou "de façon" (Clédat).

Si nous comparons cette interprétation sémantique à la paraphrase indiquée en grammaire transformationnelle :

N_o V Adj-ment ↔ N_o V d'une manière Adj

nous voyons immédiatement que la phrase contient - aux guillemets près - la relation (II). Autrement dit, les grammaires traditionnelles appellent signification de l'adverbe en -ment ce que nous considérons comme un nom opérateur. D'une façon générale, le français (comme l'anglais) offre de nombreux exemples de noms à sélection très large sur le lexique qui jouent, de ce fait, un rôle de classificateurs comme manière et façon (Harris 1976). Certains d'entre eux sont utilisés par les études traditionnelles pour les sous-catégorisations effectuées en termes impressionnistes ; notamment pour répartir les adverbes à l'intérieur de sous-classes sémantico-formelles que nous avons déjà évoquées : la manière^{note 1}, la quantité, etc. Nous considérerons que la propriété sémantique (3) est l'indication

note 1 : On pourrait poser l'hypothèse d'histoire de la théorie grammaticale du français que la notion sémantico-formelle d'adverbe de manière fait son apparition après que, dans la langue, le nom manière est entré dans un rapport paraphrastique avec les formes qu'il permet d'étiqueter. Cette désignation n'est pas aussi courante en grammaire latine où on effectue un rapprochement avec la notion casuelle d'instrumental que nous avons indiquée et aussi avec les notions de comitatif et de qualité (Ernout et Thomas). Dans cette langue, ce sont les questions qui ont joué historiquement un rôle comparable aux noms classificateurs du français. Elles conservent un intérêt dans l'étude du complément (circonstanciel) de manière (BGL 1976). Nous étudions la question comment et la question Prép quoi en I.2.

d'une relation d'équivalence entre formes syntaxiques, sous le couvert d'opérations de traduction qui sont des paraphrases pratiquées intuitivement.

3°) Intuitions sémantiques qui limitent l'attribution absolue d'un sens de manière à la dérivation

Les justifications que nous avons appelées (1) et (2) nous montrent comment les grammairiens ont tenté de contrôler formellement dans la tradition l'attribution d'un sens de manière aux adverbes. Des faits appartenant à la morphologie dérivationnelle trouvent une ébauche d'explication syntaxique par la recherche d'une étymologie pour l'uffixe -ment. La valeur classificatoire sur le lexique de cette explication pose un problème intéressant.

Par principe, l'explication étymologique de la dérivation vaut pour tous les adverbes où figure le suffixe -ment : l'attribution d'une valeur sémantique de manière est donc absolue. Or les grammairiens font état, contrairement, d'un nombre assez important de formes auxquelles ils attribuent une valeur sémantique différente. Des adverbes comme excessivement, soudainement, certainement, probablement sont considérés respectivement comme des adverbes de "quantité", de "temps", d'"affirmation" et de "doute" (Grévisse). Cette limitation - repérée par intuition - est révélatrice d'une propriété générale des affixes que nous pouvons énoncer de la façon suivante : le cas où un affixe est matériellement voisin de l'opérateur dont il est la réduction

(c'est la situation qui est requise pour parler d'"étymologie" dans la tradition) n'est qu'un cas particulier beaucoup moins fréquent dans la langue que celui où l'affixe et son opérateur source sont entièrement différents et se correspondent par supplétion. C'est ainsi qu'en français contemporain, d'un point de vue morphophonémique, les noms manière et façon sont déjà entièrement différents de -ment. Il n'y a donc aucune difficulté théorique à concevoir que -ment puisse entrer dans des rapports paraphrastiques avec d'autres N du français. Comme précédemment (justification (2) ci-dessus) les jugements des grammairiens peuvent nous indiquer, à travers la sémantique, des noms du français qui sont des candidats pour accepter -ment comme variante réduite : c'est le cas du nom quantité.

Si nous insérons les adverbes qui viennent d'être énumérés dans des phrases et que nous remplaçons l'attribution intuitive précédente par la recherche explicite de transformées paraphrastiques associées à ces phrases, nous obtenons le corpus suivant :

- 1a Jean travaille excessivement
- 1b Jean travaille en quantité excessive
- 2a Jean travaille soudainement
- 2b Jean travaille à un moment soudain
- 3a Jean travaille certainement
- 3b Le fait que Jean travaille est certain
- 4a Jean travaille probablement
- 4b Le fait que Jean travaille est probable

Les noms fait, quantité, moment acceptent l'affixe -ment com-

me variante réduite, sur la base de ces possibilités de paraphrase ¹

ses. Cette tentative est un moyen parmi d'autres de différencier sur des critères de forme les différents adverbes du français.

Un examen portant sur une liste d'adverbes en -ment de 800 unités (Ch II) nous révèle qu'environ 600 de ces adverbes seulement apparaissent liés à une réduction du nom manière dans de bonnes conditions d'acceptabilité. L'attribution d'un sens de manière serait alors surévaluée dans la tradition à partir de l'explication étymologique du suffixe.

Avec ce critère formel, on aura explicité en même temps une particularité des dérivations adverbiales en français : puisqu'il apparaît clairement que -ment sert de variante courte à des N_s différents, les adverbes résultants sont donc à la fois répartis en sous-classes différentes d'un point de vue syntaxique et indifférenciés d'un point de vue morphophonémique. La liste simplifiée suivante peut nous le montrer :

d'une manière ...	→	-ment
le fait que ... est ...	→	-ment
à un moment ...	→	-ment
en quantité ...	→	-ment

Cette dissymétrie est fréquemment observée dans les réductions (la même ambiguïté existe en anglais avec le suffixe -ly).

L'utilisation expérimentale de ce critère nous conduit d'au-
note 1 : Des paraphrases comparables sont proposées en anglais par Harris 1970 :

Fact : He pronounced my name unexpectedly ← That he pronounced my name was unexpected

Time : He rubbed it continuously ← His rubbing is continued

tre part à vérifier une propriété générale des réductions affixales lonnée plus haut : l'apparition de l'affixe crée un sous-ensemble défini absent de la forme source. Cette propriété fait que nous rencontrons les difficultés pour construire la paraphrase source : il existe fréquemment une échelle d'acceptabilité entre différentes paraphrases possibles. On remarque qu'il est possible de paraphraser (Ia) non seulement par (Ib) mais aussi par :

Ic ?Jean travaille d'une manière excessive
sans changer sensiblement le sens initial. On peut associer à (2a) avec un degré comparable d'acceptabilité :

2c ?Jean travaille d'une manière soudaine
Pour (3a) et (4c) une paraphrase avec manière est encore possible bien qu'assez mauvaise à notre avis :

3c *?Jean travaille d'une manière certaine

4c *?Jean travaille d'une manière probable

Il existe ainsi des cas nombreux, montrés par les phrases ci-dessus, où le nom manière est superposable à d'autres noms^{note 1}. Les paraphrases obtenues ont alors, les unes par rapport aux autres, un degré d'acceptabilité qui peut varier (présence ou non d'un ? ou d'un *) mais toutes sont possibles. Nous pourrions considérer que la plupart des adverbes qui peuvent, sur la base de ces observations : On trouve également dans Harris 1970 les paraphrases suivantes :

He rubbed it in a continuous manner

He pronounced my name in an unexpected manner

servations, être appelés de fait, de quantité et de moment (ou occurrence), sont également, à un titre plus ou moins bon, des adverbos de manière mais un moyen de trancher est justement d'observer quels sont les noms les mieux effaçables (Harris 1976). En effet, dans les phrases de structure (II) il n'y a virtuellement pas de contraintes de sélection sur l'adjectif ou sur son intermédiaire manière. Il y a seulement des inégalités de vraisemblance. D'où la possibilité de construire des phrases comme (Ic), etc. Mais il existe toujours pour une phrase de structure (I) une phrase correspondante de structure (II) qui est bien acceptée et dont le sens est strictement équivalent. Cette phrase nous indique quel est le N_s approprié donc réductible en -ment. Ce N_s sera considéré comme sa source théorique.

Il apparaît aussi par la même procédure que les noms fait, quantité, moment sont très difficilement reliables entre eux.

La phrase :

1a Le fait que Jean travaille est excessif

n'équivaut pas sémantiquement à (Ia), (Ib) et (Ic). La phrase :

1e *Jean travaille à un moment excessif

est inacceptable. De même les phrases :

3d *Jean travaille en quantité probable

3e *Jean travaille à un moment probable

sont inacceptables. Une des tâches de la description linguistique est d'explicitier ces restrictions.

2. Syntaxe : étude de formes syntaxiques de "manière"

2.1. Inventaire traditionnel de constructions

En syntaxe comme en morphologie, il existe des formes auxquelles la tradition d'analyse grammaticale confère une interprétation sémantique de "manière". Considérons de ce point de vue les phrases suivantes :

- 1a Jean écrit rapidement
- 1b Jean écrit gros
- 1c Marie écrit gros
- 2a Jean écrit // attentif à bien former les lettres
- 2b Marie écrit // attentive à bien former les lettres
- 3a Jean écrit // les courbes sur la tables
- 3b Jean écrit de (mémoire + (façon + manière) rapide)
- 3c Jean écrit avec rapidité
- 3d Jean écrit à dessein
- 3e Jean écrit en vitesse
- 3f Jean écrit selon l'inspiration du moment
- 3g Jean écrit sans réflexion
- 4a Jean écrit sans s'arrêter
- 4b Jean écrit en hésitant à chaque mot
- 5a Jean écrit sans que Paul le sache
- 5b Jean écrit comme il a l'habitude de le faire
- 5c Jean écrit de (façon + manière) que Paul soit le seul à le comprendre

Nous avons rassemblé dans ce corpus les différentes constructions de "manière" recensées dans les manuels à partir de phrases similaires. L'attribution sémantique de "manière" intervient dans l'analyse des formes que nous avons soulignées : mots ou séquences de mots.

2.1.1. Compléments et appositions

Les mots ou séquences de mots de "manière" sont tous observés dans le contexte gauche suivant :

(Jean + Mario) écrit _____

Lorsqu'il n'y a pas de rupture l'intonation obligatoire, les formes sont traditionnellement analysées comme des compléments du verbe principal V (représenté par écrit dans le corpus). La propriété distributionnelle

N_o V Adv

indiquée plus haut comme définitionnelle de l'adverbe (Ch I.i.) et préalable à l'étude morphologique des mots de "manière" est donc une propriété qui définit au même titre toutes les formes de complément que nous avons énumérées dans notre corpus. ^{note 1} Suivant les auteurs, le complément est précisé ou non comme circonstancié. Ce qualificatif est lié à l'obligatorité du complément étudié qui varie avec le verbe principal. Pour l'adverbe, on observe :

Jean écrit (E + rapidement)

à partir de notre corpus mais on observe aussi :

Jean (se porte + se comporte) (E + bien)

où les verbes se porter et se comporter ont un adverbe de manière comme complément obligatoire (Gross 1975). Nous donnerons à cette notion une signification statistique (BGL 1976).

note 1. : Cette situation conduit les auteurs à considérer que les adverbes ont, pour la plupart, les fonctions du nom, à partir de (1a) et (3b)-(3g). Pour la même raison, les formes V-inf et V-ant sont considérées comme des formes nominales, à partir de (4a)-(4b) et (3b)-(3g). Les propositions dans (5a)-(5c), rapprochées de (1a), sont considérées comme "adverbiales" (Grévisse).

Lorsqu'il y a rupture l'intonation obligatoire (présence du signe //) les formes que nous avons soulignées sont traditionnellement analysées comme des appositions liées au N₀ (représenté par Jean ou Marie dans le corpus). La plupart des grammaires limitent l'inventaire aux formes de complément et l'appellation sémantico-formelle de complément (circonstanciel) de manière, qui est alors utilisée, correspond à une attribution absolue de sens effectuée sur ces formes. Cette attribution permet une répartition intuitive des compléments en sous-catégories déjà en partie énumérées (Ch I.4.) parce qu'en partie observables sur l'adverbe : le temps, la manière, etc. Le même parallélisme partiel de désignations est traditionnellement effectué pour les compléments propositionnels¹.

2.1.2. Effacement de la préposition avec pour les N apposés

L'extension d'un sens de manière aux appositions est faite par Bonnard 1950. Elle représente en (2a) et (2b) une direction intéressante de recherche esquissée également par Grévisse pour l'étude de l'adverbe en Adj-∅ observable en (1b) et (1c) : dans cette perspective, que nous avons signalée plus haut (Ch I.4.), au lieu de comparer les Adj-∅ et les noms on part d'une comparaison avec les adjectifs^f détachés extraposés de N₀.

note 1. : On remarquera que c'est sur les propositions que l'attribution sémantique de "manière" est le moins précisé. Il y a conflit d'attribution avec la comparaison et la conséquence. Seulement quelques grammaires (Dubois et Laganne 1973) et dictionnaires (Lexis) emploient l'étiquette "proposition de manière".

Nous considèrerons maintenant l'apposition observable en (3a). Cette apposition nous suggère une correspondance entre les noms compléments prépositionnels énumérés de (3b) à (3g) et certains noms pour lesquels la préposition serait facultative, ce qui nous autoriserait à les interpréter aussi comme des formes de noms compléments. Cette correspondance est habituelle pour d'autres compléments que la tradition considère également comme des compléments circonstanciels. De même qu'on observe (Chevalier 1964) une préposition effaçable dans la construction à sens "temporel" suivante :

Jean écrit (E + pendant) la nuit

on remarquera de façon similaire à partir de :

Jean écrit (avec + //) les coudes sur la table

que la rupture d'intonation alterne avec la préposition avec.^{note 1}

D'autres observations rapprochent ces appositions des compléments prépositionnels de manière lorsqu'on étudie leur pronominalisation et la nature des groupes nominaux qu'elles mettent en jeu.

2.2. Pronominalisation par comment et ainsi

L'attribution d'un sens de "manière" aux différentes constructions du corpus coïncide avec la possibilité de pronominaliser

note 1. : Un autre cas d'effacement de la préposition avec est signalé par Gross 1977. Il fait également apparaître une analogie de fonctionnement avec la préposition pendant. On a :

Luc est resté (E + pendant) beaucoup de temps dans son lit
et :

Luc aime beaucoup Eve

dérivable de :

Luc aime Eve avec beaucoup de (force + intensité)

les formes soulignées par le pronom interrogatif comment et par l'alverbe ainsi. Appliquée aux alverbes et aux formes de compléments en Prép_i N, cette propriété est opératoire pour effectuer une sélection de départ des constructions de "manière" parmi d'autres constructions superficiellement identiques. Nous la considérerons comme caractéristique de ces formes que nous appellerons les alverbes de manière (Gross 1977).

2.2.1. Question comment

Toutes les formes soulignées du corpus, qu'elles soient détachées ou non, peuvent être obtenues comme réponse à la question :

Comment Jean écrit-il ?

ou

Comment Marie écrit-elle ?

C'est l'utilisation explicite de ce critère formel non distributionnel (hérité de la tradition gréco-latine) qui permet de ranger les appositions du corpus dans les constructions de manière.

Pour les compléments prépositionnels en Prép_i N, énumérés de (3b) à (3g), on remarque l'impossibilité de poser une question de la forme Prép_i quoi (l'indice marquant que la préposition est la même dans le complément et dans la question). L'association de cette question à la question comment est alors opératoire pour distinguer les constructions du corpus, où ces compléments figurent,

d'autres constructions qui sont superficiellement identiques. Si nous limitons notre examen aux formes en avec N et en de N, nous ferons les deux observations suivantes :

- Nous différencions les formes du corpus d'autres formes qui entrent traditionnellement dans les constructions "instrumentales" (BGL 1976) ou dans les constructions "comitatives". Nous avons par exemple :

- 6a Jean écrit avec un crayon
 6b Jean écrit avec des gants

où on reconnaît respectivement une construction "instrumentale" en (6a) et une construction "comitative" en (6b). Les formes soulignées s'obtiendront comme réponses à la double question suivante :

(Avec quoi + comment) Jean écrit-il ?

tandis qu'on questionnera la forme du corpus avec rapidité, observable en (3c), par :

(*Avec quoi + comment) Jean écrit-il ?

Pour les formes en le N, considérons l'exemple suivant cité par BGL 1976 :

- 7a Jean est mort de faim

où on reconnaît une construction "instrumentale". La forme soulignée s'obtiendra comme réponse à la double question suivante :

(De quoi + comment) Jean est-il mort ?

tandis qu'on questionnera les formes du corpus de (mémoire + ma-

nière + façon) habile) par :

(*De quoi + comment) Jean écrit-il ?

- Nous sélectionnons comme adverbies de manière les formes observables dans les constructions suivantes :

6c Jean écrit avec (les coudes sur la table + les lunettes de travers + la porte ouverte)

7b Jean dessine d'(une main + un crayon) habile

parce qu'elles répondent respectivement aux questions :

(*Avec quoi + comment) Jean écrit-il ?

associée à (6c) et

(*De quoi + comment) Jean dessine-t-il ?

associée à (7b). Nous retrouvons en (6a) les formes qui peuvent être construites à partir d'appositions comme celle de (3a). Dans (7b), les formes observées nous paraissent vérifier une situation qui est générale lorsqu'on utilise un opérateur. De même qu'il est possible de substituer à l'opérateur vide de sens avoir une certaine variété de verbes non vides de sens comme le montre l'exemple suivant (Gross 1977) :

Ceci (a + présente + accuse + montre + enregistre) de la ressemblance avec cela

de même, dans notre étude, à l'opérateur manière (ou façon) semblent correspondre de nombreux N non vides de sens. Nous écrirons à partir de (7b) :

7c Jean dessine de $\left(\begin{array}{l} \text{une manière} \\ + \text{une façon} \\ + \text{une main} \\ + \text{un crayon} \end{array} \right)$ habile

où sont condensées en une seule construction quatre phrases paraphrasables par la forme avec Adj-ment :

7d Jean dessine habilement

Ces quatre phrases sont une source possible (Ch I.i.2.) pour (7d).

Les N non vides qui y figurent pourraient alors être considérés comme des extensions de l'opérateur manière (ou façon), au sens de Gross 1977. Leur description exhaustive représenterait le prolongement le plus direct donc le plus intéressant à l'étude des adverbations d'adjectifs par l'opérateur manière, observées par nous dans le lexique sur quelques points seulement (Ch II.).

En tant qu'extensions d'opérateurs, ils ont une sélection moins large sur le lexique que manière (ou façon). On ne pourrait pas dire avec vraisemblance :

7e *Jean dessine d'une oreille (distracte + habile)

mais on dira :

8 Jean écoute le $\left(\begin{array}{l} \text{une manière} \\ + \text{une façon} \\ + \text{une oreille} \end{array} \right)$ distracte

Comme le N_g manière (ou façon), les extensions main, crayon, oreille sont des N clairement appropriés à la phrase sur laquelle ils opèrent et l'aborde au V (Harris 1970) :

dessiner sélectionne main, crayon
écouter sélectionne oreille
parler sélectionne voix
regarder sélectionne œil
bouger sélectionne mouvement
marcher sélectionne pas
 etc.

Ces N constituent comme le N manière (ou façon) un cas d'affa-
 cement (Ch. I.1.2.) parce qu'ils agissent entre la phrase à
 laquelle ils sont appropriés et l'adjectif particulier qui est
 l'opérateur source de l'adverbe de manière. Nous remarquerons
 également que les dépendances entre Det et Modif mises en évi-
 dence par Gross 1977 sur les compléments prépositionnels en
 de N pour lesquels il propose le N façon comme exemple dans :

9 Luc a trébuché de façon curieuse

sont précisément des dépendances que l'on observe sur ces
 extensions (Ch. I.2.3.).

Cette situation nous conduit à faire les deux remarques
 complémentaires suivantes :

- Il existe une ressemblance dans les contraintes en jeu entre
 (7c) ou (8) et l'exemple suivant (indiqué par Harris 1976) :

IOa Il a bu une rapide tasse de café
 IOb *Il a cassé une rapide tasse à café

L'occurrence de l'adjectif rapide dans cet exemple est clairement
 adverbiale. ^{note 4} On remarque que le nom tasse constitue le second ar-

note 4. : (IOa) est paraphrasable par la forme avec Adj-ment :
 Il a bu rapidement une tasse de café

gument du verbe a bu qui lui est ^{note 1} approprié et que l'adjectif rapide opère sur cette combinaison. Nos exemples mettent eux aussi en évidence une combinaison entre un V et un N sur laquelle opère l'adjectif mais différent de (IOa) par l'analyse du N. ^{note 2}

- L'examen de constructions comme (6c) et (7b), peut-être rapprochables de (IOa), met en évidence que les compléments de manière en Prép N ne sont pas limités à des formes où le N principal est sémantiquement "abstrait" comme l'inventaire traditionnel nous le suggère à partir d'une liste comme celle que nous pouvons extraire du corpus que nous avons donné au début :

mémoire ; façon ; manière ; rapidité ; dessein ; vitesse ;
inspiration ; réflexion.

mais qu'ils peuvent faire apparaître un N principal traditionnellement considéré comme "concret", tel que les mots :

main ; crayon ; coude ; lunettes ; porte ; etc.

note 1. : M. Gross nous a fait remarquer que c'est peut-être café qui est le N_{app} et tasse prédéterminant.

note 2. : (IOa) est à rapprocher de (Gross 1971) :

Luc a une entière confiance en Eve

= Luc a entièrement confiance en Eve

où la forme adjectivale entière interprétable comme source de l'Adj-ment entièrement opère également sur une combinaison V - N₁.

Pour la même raison, on rapprochera (Gross 1977) :

Eve porte une simple toge

= Eve porte simplement une toge

Suivant les cas, le N et l'Adj-ment sont obligatoirement ou facultativement cooccurrents. On a :

Il a bu rapidement (E + une tasse de café)

Eve porte simplement (E + une toge)

Luc a vu approximativement (E + le nombre de) cinq ^{ifs} (Gross 1977)

Dans les constructions de manière on a :

Jean dessine habilement (E + d'une manière)

Jean écoute distraitement (E + d'une manière)

L'opposition "concret"/"abstrait" n'a donc pas ici d'intérêt classificatoire. En revanche, on remarquera qu'il est impossible, dans tous les cas, de faire figurer le nom chose comme N principal de ces compléments. Cette impossibilité explique l'interdiction de la question (avec + de) quoi et est caractéristique des N compléments de manière. Elle est liée dans tous les cas à la présence d'un modifieur d'unicité (Groës 1977). C'est pourquoi nous esquisserons (Ch. I.2.3.) l'analyse du modifieur dans les compléments observables en (6c) et (7b).

2.2.2. Pronominalisation par ainsi

On peut substituer ainsi à toutes les formes soulignées du corpus et relier toutes les constructions recensées à la phrase :

Jean écrit ainsi

ou

Marie écrit ainsi

Nous dirons que les formes soulignées sont pronominalisables par ainsi. Comme la question comment (associée à la question Prép quoi) ce test est opératoire pour séparer les adverbes et les N compléments prépositionnels de manière des compléments observables en

suite de la note de la p. 53 : où le N_s est obligatoirement effacé. Si le N est une extension, il peut entrer dans une construction "instrumentale" dont le sens est alors sensiblement différent

Jean dessine habilement (d'une main + de la main gauche + de ce crayon)
 Jean écoute distraitement d'une oreille

mais on a :

Jean marche rapidement (*un pas + de ce pas)

(6a), (6b) et (7a). Par exemple :

Jean écrit ainsi

ne pronominalisera^{note 1} pas

Jean écrit avec un crayon

De même, on peut hésiter à accepter :

Jean est mort ainsi

comme la pronominalisation de la phrase :

Jean est mort de faim

2.3. Quelques remarques sur les groupes nominaux en jeu dans les alverbes de manière en avec N et en de N ; N dérivés dans les formes en avec N .

Nous appliquons ici, sur quelques points, l'analyse des groupes nominaux à dépendances entre Dét et Modif de Gross 1977 ; nous repérons d'autre part une corrélation morphologique entre le N principal de certains compléments en avec N et l'adjectif qui entre dans les compléments en l'une (manière + façon) Adj.

2.3.i. Dépendances entre Dét et Modif : modificateur d'unicité

A - Compléments en le N

Nous observons que le paradigme de GN établi par Gross 1977 à partir du N classifieur façon (que nous pourrions remplacer par

note 1. : Le tri est moins convaincant avec (6b) :

Jean écrit avec des gants

≈ Jean écrit ainsi

manière) est reproductible sur un N comme main, pour lequel nous observons les faits suivants :

Jean a dessiné de (? main habile
 + une main habile
 + de la plus habile des mains)
 *Jean a dessiné de (main
 + la main habile
 + la main qui était habile)

Nous n'avons hésité à aligner les formes sur le modèle de façon que pour la phrase :

? Jean a dessiné de main habile

Les expressions observables dans :

Jean dessine de main de maître

ou

Jean n'y va pas de main morte (langue familière)

qui sont attestées dans la langue standard ou familière nous influencent ici pour porter un jugement d'acceptabilité. Si nous prenons crayon ou oreille, la forme de GN en Ø - Modif sera tout à fait inacceptable :

*Jean a dessiné de crayon habile
 *Jean a écouté d'oreille distraite

Les N considérés ne diffèrent de façon (ou manière) que sur cette forme, le reste du paradigme demeurant semblable. Ces exemples confirment donc l'hypothèse avancée plus haut qu'il existe en français des extensions de l'opérateur manière (ou façon) comme main, crayon, oreille, etc., puisque leurs propriétés syntaxiques

sont voisines.

B - Compléments en avec N

Nous observons que le paradigme de GN établi par Gross 1977 et illustré par le nom sincérité dans :

Luc travaille avec sincérité
s'applique sans correctifs à la phrase de forme similaire que nous avons sélectionnée dans notre corpus initial pour représenter les adverbes de manière en avec N :

(3b) Jean écrit avec rapidité

Ces compléments ont avec les précédents un comportement particulier du point de vue de la coréférence (Gross 1977). On aura :

Jean écrit avec cela
≠ Jean écrit avec rapidité

et

*Jean écrit avec la rapidité
Jean écrit avec la plus grande des rapidités

où on remarque, d'une part, l'interdiction de la pronominalisation selon avec cela ; l'autre part, un déterminant de la forme la qui est cooccurrent avec un modificateur et qui entre dans un GN qui n'est pas interprétable comme porteur de coréférence.

Considérons maintenant les formes en avec N que nous avons illustrées plus haut par :

(6c) Jean écrit avec (les lunettes de travers + la porte ouverte)
et que nous avons traitées en adverbes de manière à partir de la possibilité de les pronominaliser par comment et ainsi (Ch. I.2.2).

Nous allons montrer qu'elles se comportent du point de vue de la coréférence comme des adverbes de manière.

- Les formes suivantes, dont nous les avons différenciées, seront pour nous représentatives des GN dits normaux :

- (6a) Jean écrit avec un crayon
- (6b) Jean écrit avec des gants

En effet, le déterminant y est indépendant du modifieur :

Jean écrit avec (le + un + des + ces + etc.) crayon (E + noir + etc.)
 Jean écrit avec (des + les + ces + etc.) gants (E + noirs + etc.)

Nous pouvons les pronominaliser en avec cela :

Jean écrit avec cela : un crayon, des gants.

- Les compléments observables dans (6c) diffèrent des formes que nous venons d'examiner et que nous avons traitées plus haut comme des "instrumentaux" ou des "comitatifs" et s'alignent sur les adverbes de manière. D'une part, le modifieur n'est pas facultatif après le Dé^{note 1} = le + la + les :

Jean écrit avec les lunettes (\bar{E} + de travers)
 Jean écrit avec la porte (\bar{E} + ouverte)

note 1. : Si nous l'effaçons, la construction en manière ne sera pas maintenue et les formes s'interprèteront comme des "instrumentaux" ou les "comitatifs" du type de (6a) et (6b). Leur acceptabilité variera avec les facteurs d'interprétation introduits (Boons 1974). On aura par exemple :

Jean écrit avec les lunettes (comitatif)

Sur le sable de la plage, Gulliver écrit avec la porte d'une maison lilliputienne, en guise de plume (instrumental par acceptabilité forcée : taille, processus technique)

Nous intervenons ici dans un vieux débat de l'analyse syntaxique des langues indo-européennes : la question du chevauchement, appelé aussi synchrétisme (Lyons 1968), entre les constructions "instrumentales", "comitatives" et de "manière". L'étude

D'autre part, la pronominalisation en avec cela est interlité :

*Jean écrit avec cela : les lunettes de travers, la porte ouverte

Enfin les formes en avec (le + la + les) N ne sont pas porteuses de coréférence. Pour le mettre en évidence, nous utiliserons l'observation traditionnelle suivante : on peut effacer le N principal dans les compléments en avec N du type de (6a) ou (6b) donc avec GN normal :

Jean écrit avec
= Jean écrit avec (un + le + etc.) crayon

et

Jean écrit avec
= Jean écrit avec (des + les + etc.) gants

On parle alors traditionnellement d'"emploi absolu" de la préposition avec (Grévisse). Il semble que cet effacement ne soit possible que sur un GN porteur d'une coréférence. On posera par exemple :

Voici UN CRAYON, Jean écrit AVEC (E + LE CRAYON)

et

Voici DES GANTS, Jean écrit AVEC (E + LES GANTS)

Dans cette analyse, le GN effaçable porte une coréférence et son déterminant est de la forme le + la + les. Un moyen de savoir si les formes en avec (le + la + les) N observables dans (6c) sont

suite de la note de la p. : de l'obligatorité du modifieur nous fournit ici un critère formel de différenciation entre la manière et l'instrumental/comitativ. Cette observation est à rapprocher de l'analyse précédente (Ch I.1.2.) des Adj-ment dont la source théorique est un opérateur adjectival qui entre comme modifieur de manière dans une forme en de N.

portences de coréférence sera alors de voir si le comportement que nous venons de décrire peut leur être attribué. Les faits sont les suivants :

Jean écrit avec
 ≠ Jean écrit avec (les lunettes ~~de~~ travers + la porte ouverte)
 Voici des lunettes, Jean écrit avec ($\overset{E}{E}$ + les lunettes de travers)
 Voici une porte, Jean écrit avec ($\overset{E}{E}$ + la porte ouverte)

Nous expliquerons l'interdiction de l'effacement du N principal par l'impossibilité de faire figurer une interprétation de coréférence sur ces GN. Etant donné qu'ils se caractérisent par la présence obligatoire d'un modificateur, nous considérerons qu'ils vérifient la thèse selon laquelle coréférence et unicité sont en distribution complémentaire (Gross 1977) et nous les interpréterons comme des groupes nominaux à modificateurs d'unicité, au même titre que les adverbes de manière précédents.

C - Remarque sémantique

Parmi les N "concrets" que nous avons fait apparaître comme N principal de compléments prépositionnels de manière, on aura remarqué des noms sémantiquement homogènes, faisant intervenir la notion de "corps humain" : ce sont les noms main, oreille, coude, etc. Les exemples où ils figurent sont nombreux et l'inté-

note 1. : Ces exemples ressemblent à l'exemple de Gross 1977 :

Un étudiant est entré dans le bureau, le gros étudiant a demandé l'heure
 où les deux GN en étudiant ne sont pas coréférents.

rêt d'un inventaire précis est manifeste. Une telle étude inclurait la forme suivante, s'ajoutant aux constructions déjà vues :

Jean regarde Marie (avec des yeux féroces + féroce^{ment})

où le complément prépositionnel fait apparaître le nom oeil au ^{note 1} pluriel comme N principal et équivaut sémantiquement à l'Adj-ment féroce^{ment}.

Sous des conditions syntaxiques définies par BGL 1976, ces N sont porteurs d'une interprétation de coréférence et prennent une valeur sémantique de "partie du corps". On aura, par exemple, à partir du verbe trembler (table 3IR) une forme en de N où

N_{pc} = main et on observera les faits suivants :

- IIa Jean tremble (de la main + des mains)
- IIb =(la main + les mains) de Jean tremble(nt)
- IIc =(la main + les mains) lui tremble(nt)

Le N main n'entre pas dans ce système de paraphrases à paraphrases à partir de notre exemple (6c) superficiellement identique à (IIa) :

- Jean lessine d'une main habile
- *Une main habile de Jean lessine
- *Une main habile lui lessine

La différence de comportement syntaxique des compléments prépositionnels en de N que nous rapprochons apparaît immédiatement

note 1. : Un tel rapprochement est souvent pratiqué intuitivement par le détour d'une traduction. On lit, par exemple, dans Brunot et Bruneau qu'en ancien français :

fièrement signifie : "d'une manière féroce, avec des yeux féroces".

comme liée :

1°) au V principal : dessiner ne figure pas comme entrée dans les tables qui comportent, avec la table 3IR, la propriété N_o V de N_{pc}^o . A première vue, la notion de manière remplace ici l'interprétation de "partie du corps" par une valeur "instrumentale", déjà évoquée à propos des N "concrets", où le corps humain est vu comme outil (dans notre exemple, la main est un instrument pour dessiner, ce qui n'est pas le cas pour trembler).

2°) au GN en lieu (nature du déterminant, présence ou non d'un modifieur) porteur de coréférence ou l'unicité. La coréférence est associée à l'interprétation sémantique de "partie du corps" ; l'unicité du référent se combine avec l'idée de "corps humain - instrument" pour réaliser la notion de "manière".

Le plus intéressant dans ces exemples ne serait pas de s'en tenir seulement à une différenciation des formes, mais bien davantage de rendre compte du fait que ce sont les mêmes N, liés à l'idée de "corps humain", qui apparaissent dans des constructions qui s'excluent : la coréférence, interprétée comme un cas particulier de celui de l'unicité (Gross 1977), pourrait contribuer à expliquer un phénomène aussi curieux.

2.3.2. Noms dérivés et adjectifs dans les compléments en avec N

Reconsidérons les trois exemples donnés plus haut :

constructions s'indiquera par la relation suivante : ^{note 1}

(B) N_o V d'une manière Adj ↔ N_o V avec Adj-n
(I) (III)

De plus, la relation (B) que nous venons de définir peut former avec la relation (A) précédente un système de paraphrases. Les exemples que nous avons retenus nous le montre aisément : il y a, dans ces exemples, un contenu sémantique constant pour les deux couples de constructions qui vérifient respectivement (A) et (B). Ce qui peut s'exprimer de deux façons : d'une part, (3b) ne varie pas de sens de (A) à (B) ; d'autre part, on a la synonymie suivante (Noël ^{note 2} et Chapsal 1823) :

Jean écrit rapidement
= Jean écrit avec rapidité

où la paraphrase établie que les formes en Adj-ment et en avec Adj-n ne sont pas seulement en distribution complémentaires en tant qu'adverbes de manière (Ch I.2.i. et 2.2.) mais qu'elles fonctionnent comme variantes si on prend en considération l'analyse morphologique des compléments en jeu de façon à donner une valeur constante à l'adjectif qu'ils contiennent. Le triplet morphologique { Adj, Adj-ment, Adj-n } s'insèrera alors, dans

note 1. : Cette relation est sûrement plus complexe . Une description plus approfondie mettrait en jeu l'équivalence suivante entre formes :

N_o V d'une manière Adj ~ ↔ N_o avoir une manière Adj de V ~

note 2. : L'adverbe "équivalent à une préposition accompagnée de son complément ; vivre tranquillement, marcher lentement, c'est-à-dire vivre avec tranquillité, marcher avec lenteur."

notre étude, à l'intérieur du triplet syntaxique suivant :

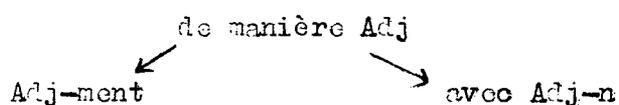
- (I) N_o V d'une manière Adj
 ↔ (II) N_o V Adj-ment
 ↔ (III) N_o V avec Adj-n

A priori, cette triple corrélation est d'une grande extension sur le lexique. La tradition grammairienne du XIX^e siècle, qui a fait état du rapport entre les constructions (II) et (III), a clairement indiqué également la reproductibilité du phénomène observé (Larousse^{note 1} 1874). Nous avons donc voulu établir dans notre étude (Ch II) une liste exhaustive des noms dérivés d'adjectifs qui fonctionnent comme variante des Adj-ment de manière que nous avons sélectionnés. Cette classification opérée sur les Adj-n du français est pour nous un travail préliminaire de description en vue d'une recherche théorique qui peut se formuler de la façon suivante : l'hypothèse que les adverbes de manière du français peuvent être indifféremment des formes en Adj-ment ou des formes en Prép N - à partir de propriétés syntaxiques communes : distribution, permutations, pronominalisation, coordination (Ruwet 1967) - se trouve corroborée par l'observation qu'il existe à partir de la forme source en manière un processus parallèle de dérivation

note 1. : "Etant donnés une préposition et un nom, trouver l'adverbe de manière qui résulte de leur combinaison.

Avec générosité, avec prudence, avec honneur, avec honnêteté, avec patience, avec modestie, avec vaillance, avec faveur, avec étourderie, avec vigueur, avec audace, avec attention, avec violence, [etc.].

représentable par la figure ci-dessous :



où l'Adj-ment et la forme en avec Adj-n fonctionnent comme des doublets syntaxiques. La description de ce phénomène requiert la production d'une explication de la source des prépositions qui jouent un rôle crucial dans l'observation de cette correspondance entre Adj-ment et N : d'où vient la préposition de sous laquelle le N_s manière s'observe dans les formes attestées du français ; sous quelles conditions syntaxiques expliquer ici le remplacement de la préposition de, nécessitant le N_s manière (ou façon), par la préposition avec, nécessitant le suffixe de nominalisation -n. Répondre à ces questions contribuerait à mettre en lumière le rôle de l'adjectif comme source principale des constructions de manière examinées tout au long de ce chapitre. De ce point de vue, en effet, les quatre aspects sous lesquels s'observe l'adjectif dans ces constructions se sont révélés convergents. Nous les résumerons par la liste suivante :

- L'adjectif s'observe comme racine (morphologique) des adverbes en -ment : dans la construction où il figure, il apparaît comme la source théorique d'une dérivation syntaxique (Ch. I. 1.1 et 2.).
- L'adjectif s'observe comme racine (morphologique) des noms dérivés dans les formes d'adverbe en avec N : dans la construction où il figure, nous émettons l'hypothèse d'une dérivation

syntactique parallèle à la précédente où il serait également pris comme source (Ch. I.2.3.).

- L'adjectif s'observe comme modifieur obligatoire dans les formes d'adverbe en de N où le N est représenté par le nom classifieur manière (ou façon) et ses extensions (main, etc.) : dans la construction où il figure, le N_s n'est théoriquement qu'un opérateur intermédiaire sur la phrase à laquelle il est appliqué (Ch. I.1.2.) ; il en est de même pour les extensions (Ch. I.2.2.).

- L'adjectif s'observe comme modifieur obligatoire dans les formes d'adverbe en avec N où le N est représenté par des noms "concrets" (coude, porte, etc.) : dans la construction où il figure, il différencie les formes en jeu d'autres formes qui entrent dans des constructions formellement voisines à caractère "instrumental/comitatif".

Cette énumération nous montre clairement que la contre-partie formelle à une interprétation sémantique unique de "manière" réside principalement, pour ces constructions, dans l'occurrence obligatoire de l'adjectif qui entre dans la constitution de l'adverbe sous ses quatre formes, soit par combinaison de mots, soit par dérivation (prise au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire morphologique).

2.3.3. Nominalisation d'adjectifs dans les constructions de fait, d'occurrence, de quantité

La triple corrélation observée à partir des constructions de manière que nous avons appelées (I), (II) et (III) ne couvre qu'une petite partie du phénomène circonscrit. Nous observons sur les adverbes de fait, de quantité et d'occurrence définis plus haut (Ch. I.1.2.) les faits suivants :

N _s = quantité	Jean travaille (excessivement + avec excès)
N _s = moment	Jean travaille (soudainement + avec soudaineté)
N _s = fait	Jean travaille (certainement + avec certitude)
N _s = fait	Jean travaille (probablement + avec probabilité)

où l'on voit que, comme dans les constructions de manière, des formes en avec Adj-n apparaissent non seulement en distribution complémentaire avec des formes en Adj-ment mais peuvent également être considérées comme des variantes paraphrastiques de ces formes. Nous remarquons alors que la nominalisation de l'adjectif a un effet semblable (lié à une réduction qu'il faudrait expliquer d'un point de vue théorique) à celui de l'alverbation vu plus haut (Ch. I.1.1.) : la forme adverbiale en avec Adj-n est unique pour des classes d'adverbes différentes (relatives à des N_s différents). Il existe donc pour cette forme la même indifférenciation morphophonémique que pour la forme en Adj-ment.

Nous ajouterons deux observations qui confirment l'existence en français d'une corrélation à large extension sur le lexique entre l'Adj-ment, l'Adj et l'Adj-n. Un Adj-ment de fait peut opérer sur un Adj-ment de manière (Harris 1976) et s'observer

dans une phrase comme :

Probablement, Jean travaille efficacement

On remarque qu'il existe les formes en avec Adj-n correspondantes et de même comportement :

Avec probabilité, Jean travaille avec efficacité

Ajoutons que, lorsqu'on observe une forme en Adj-ment à la fois dans une construction de manière et dans une construction de fait, cette particularité, qui est liée au verbe principal (Harris 1970), peut être reproduite sur les formes en avec Adj-n correspondantes :

N_s = fait Sincèrement, je ne suis pas d'accord
 N_s^S = manière J'ai répondu sincèrement
 (exemples de Gross)

Avec sincérité, je ne suis pas d'accord
 J'ai répondu avec sincérité

Ces nouvelles observations nous paraissent un indice que les particularités dégagées plus haut à propos des constructions de manière ont une application qui doit être élargie à l'ensemble des adverbes qui opèrent sur une phrase par l'intermédiaire d'un N_s . Faire cette supposition est assez naturel si l'on fait attention que les adverbes de manière partagent justement avec les adverbes que nous ajoutons ici à notre examen la propriété à laquelle notre étude apporte une précision : tous apparaissent indifféremment sous forme d'Adj-ment et sous forme de Prép N. Ce point fait l'accord des différentes écoles grammaticales

CHAPITRE II

Classification

Notre classification prend comme point de départ les couples morphologique { Adj , Adj-ment } du français. Un dictionnaire non technique, le Dictionnaire du français contemporain, nous en propose une liste ^{note 1} initiale de 960. Cette donnée lexicographique représente le classement des Adj-ment de manière effectuée par la tradition. Le résultat que nous présentons est une rectification de ce premier classement traditionnel, obtenue en utilisant la table dont la figure ci-dessous donne les caractéristiques :

Entrées	Morphologie			Syntaxe		
	Suffixe à ajouter	Suffixe à ôter	Suffixe à ajouter	(N ₀ =Nhum) faire quel-que chose Adj-ment	(N ₀ =Nhum) faire quelque chose d'une manière Adj	(N ₀ =Nhum) faire quelque chose avec Adj-n
HABILE	MENT	-	TE	+	+	+

note 2

Cette table nous permet d'établir une liste des Adj-ment de manière (présence d'un + dans les deux premières colonnes correspondant aux propriétés syntaxiques étudiées). Elle nous indique en même temps la liste des adjectifs source. L'effectif est de 600 sur 800 entrées proposées.

D'autre part, nous établissons une liste des variantes d'Adj-ment de manière de forme avec Adj-n. (présence d'un + dans les trois colonnes correspondant aux propriétés syntaxiques). L'effectif est de 350. Cette liste nous indique les contenus

note 1. : A cette liste s'ajoutent les séries non limitées { premier, premièrement }, etc., et { double, double-Ø, doublement }, etc. indiquées plus haut (Ch. I. 1;).
 note 2 : voir annexe p. 77

de l'affixe -n et l'effectif associé. Nous observons qu'une trentaine de suffixes productifs sont compatibles avec A_{1j} par addition (troisième colonne les propriétés morphologiques). En effectuant des groupements nous réduisons cette liste à une dizaine de types dont le tableau ci-dessous donne l'effectif :

A _{1j} acceptant	<u>∅</u>	≈	80
	<u>-ce, -ance, -ence, -ice</u>	≈	30
	<u>-é, -té, -auté, -ité, -iété, -icité</u> ^{note 1}	≈	150
	<u>-esse, -tasse</u>	≈	20
	<u>-eur, -deur</u>	≈	20
	<u>-ie, -tie, -rie, -erie</u>	≈	20
	<u>-ion, -tion, -ation, -ction, -isation</u>	≈	20
	<u>-ise</u>	≈	3
	<u>-me, -isme, -tisme</u>	≈	20
	<u>-ment</u>	≈	2
	<u>-tude, -itude, -ude</u>	≈	4
	<u>-tune</u>	≈	1
	<u>-tute, -ature</u>	≈	1
	<u>-oir</u>	≈	1

Propriétés de distribution du N₀ et du V

Nous établissons que les substantifs N₀ appartiennent à la catégorie N₀ = N_{hum}. Nous n'avons trouvé que 4 adjectifs qui n'acceptent pas cette catégorie. Ce sont les items : électrique, plantureux, orageux, torrentiel.

Nous établissons que le V est représentable par la proforme faire. Cette condition est le plus souvent liée à la précédente :

La réunion finit orageusement
 ≠ +?La réunion fait cela orageusement

et quand la proforme faire est interdite l'adjectif n'est ^{pas} à de très rares exceptions près - un adjectif source d'adverbes de

note 1: insérer -é, -ité, -icité, -ilité

manière. On a par exemple :

(N₀ = Nhum) faire quelque chose d'une manière Adj
= : *Jean faisait quelque chose d'une manière ^{originale} dans cette _{situation}
pour

Jean se trouvait originellement dans cette situation

Nous avons considéré un certain nombre d'adjectifs à sens technique pour lesquels le choix est du V est très contraint comme relevant du cas général : adverbial, par exemple :

(N₀ = Nhum) faire quelque chose d'une manière Adj
= : Jean emploie l'adjectif ^{d'une manière} adverbiale

Il existe des situations intermédiaires où le V est un peu moins contraint : nous les avons décrites à partir de l'adjectif

agréable (Ch. I. 1.1.).

Adjectifs résiduels

Les Adj restant lorsque nous ^{extrayons} la liste des Adj source d'adverbes de manière forment une classe résiduelle sans signification syntaxique homogène. Nous nous bornerons ici à quelques remarques relatives au - porté dans la première colonne des propriétés syntaxiques : ce signe peut indiquer que l'adjectif ne diffère des adjectifs qui vérifient la propriété considérée que par une propriété distributionnelle (cas examinés plus haut) ; il peut signifier aussi que l'Adj-ment est obligatoirement précédé de l'élément tout (Ch. I.i.i.) et n'entre pas alors dans la forme canonique . Il existe, dans notre table, trois adjectifs de ce type :

Jean fait quelque chose tout (bonnement + uniment + doucement)

Ces adjectifs n'ont pas de paraphrase satisfaisante en manière.

manière. On a par exemple :

(N₀=Nhum) faire quelque chose d'une manière Adj
 = : *Jean faisait quelque chose d'une manière originale dans cette situation
 pour

Jean se trouvait originellement dans cette situation

Nous avons considéré un certain nombre d'adjectifs à sens technique pour lesquels le choix est du V est très contraint comme relevant du cas général : adverbial, par exemple :

(N₀= Nhum) faire quelque chose d'une manière Adj
 = : Jean emploie l'adjectif d'une manière adverbiale

Il existe des situations intermédiaires où le V est un peu moins adjectif
 contraint : nous les avons décrites à partir de l'

agréable (Ch. I. 1.1.).

Adjectifs résiduels

Les Adj restant lorsque nous extrayons la liste des Adj source d'adverbes de manière forment une classe résiduelle sans signification syntaxique homogène. Nous nous bornerons ici à quelques remarques relatives au - - porté dans la première colonne des propriétés syntaxiques : ce signe peut indiquer que l'adjectif ne diffère des adjectifs qui vérifient la propriété considérée que par une propriété distributionnelle (cas examinés plus haut) ; il peut signifier aussi que l'Adj-ment est obligatoirement précédé de l'élément tout (Ch. I.i.i.) et n'entre pas alors dans la forme canonique . Il existe, dans notre table, trois adjectifs de ce type :

Jean fait quelque chose tout (honnêtement + uniment + doucement)

Ces adjectifs n'ont pas de paraphrase satisfaisante en manière.

CONCLUSION

Notre résultat principal est la proposition d'une liste de base des Adj source d'adverbes de manière du français de forme Adj-ment et de forme avec Adj-n, ces derniers n'étant recensés ici qu'en tant que variantes d'Adj-ment attestés. Cette définition en extension prend la forme de la table syntaxique que nous donnons en annexe. Au moyen de cette table, nous effectuons la vérification expérimentale de la validité du système de propriétés syntaxiques suivant :

$$\begin{array}{l} N_c \quad V \quad \text{d'une manière Adj} \\ \leftrightarrow N_c \quad V \quad \text{Adj-ment} \\ \leftrightarrow N_c \quad V \quad \text{avec Adj-n} \end{array}$$

Ces propriétés représentent un contrôle formel de la notion sémantique traditionnelle de "manière". Elles placent sous des conditions syntaxiques l'observation de propriétés relevant traditionnellement de la morphologie dérivationnelle : les adverbations et les nominalisations d'adjectifs.

Du point de vue de la morphophonémique ordinaire, nous montrons que les adverbations correspondent à un processus plus simple que les nominalisations : l'Adj et l'Adv étant des formes équivalentes indépendamment de considérations syntaxiques. Les deux suffixes productifs -ø et -ment entrent dans un système décrit par la relation :

$$\text{Adj} = \text{Adv} = r(\text{Adj}) \quad (E \rightarrow -f) \quad (E \rightarrow -\text{ment})$$

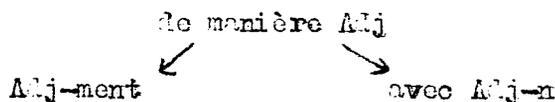
Le triplet de propriétés syntaxiques étudié est l'interprétation au niveau de la structure superficielle des phrases d'un phénomène général : celui des réductions d'opérateur par une variante paraphrastique courte matérialisée sous forme d'affixe.

Dans notre étude l'opérateur source est adjectival. C'est pour-
 quoi la liste que nous proposons est une liste d'adjectifs : el-
 le s'extrait de la liste des entrées de la table que nous avons
 établie. L'adjectif opérateur a la particularité d'agir sur
 son argument phrase par l'intermédiaire d'un autre opérateur,
 le N_s manière (ou façon) :

((P) manière) Adj

Cette observation vaut pour les adverbes de fait, de quantité,
 et d'occurrence. *L'affixe -ment est ici la forme que prend l'o-
 pérateur manière par réduction.*

L'étude du N manière comme opérateur approprié intermédiaire
 dans les constructions de manière nous est apparue
 comme particulièrement intéressante en français. D'une part,
 nous avons pu montrer qu'il explique l'attribution sémantique
 effectuée par la tradition sur les formes ^{d'adverbes} en Adj-ment et en
 avec Adj-n. D'autre part, nous avons considéré qu'il entre
 en jeu dans l'élucidation des conditions théoriques d'apparition
 d'une forme nominalisée de l'Adj dans les constructions de maniè-
 re suivant un processus parallèle à celui de l'adverbation :



L'observation la plus féconde est la suivante : il existe en fran-
 çais des extensions de cet opérateur : nous nous proposons d'en
 faire l'inventaire et d'en préciser davantage les propriétés dans
 une étude ultérieure.

	Morphologie			Syntaxe		
	Suffixe à ajouter	Suffixe à ôter	Suffixe à ajouter	Adj - ment	Adj	Adj - n
				(N ₀ -N _{hum}) faire quelque chose	(N ₀ -N _{hum}) faire quelque chose d'une manière	(N ₀ -N _{hum}) faire quelque chose avec
ABOMINABLE	MENT	BLE	TION	+	+	+
ABONDANT	MENT	-	CE	+	+	+
ABSOLU	MENT	-	TISME	+	+	+
ABSTRAIT	MENT	-	CTION	+	+	+
ABUSIF	MENT	IF	-	+	+	+
ACCESSOIRE	MENT	-	-	+	+	+
ACCIDENTEL	MENT	EL	-	+	+	+
ACTIF	MENT	-	ITE	+	+	+
ACTUEL	MENT	-	ITE	+	+	+
ADJECTIF	MENT	-	-	+	+	+
ADMINISTRATIF	MENT	IF	ION	+	+	+
ADMIRABLE	MENT	BLE	TION	+	+	+
ADROIT	MENT	-	ESSE	+	+	+
ADVERBIAL	MENT	IAL	-	+	+	+
AFFECTUEUX	MENT	UEUX	ION	+	+	+
AFFIRMATIF	MENT	-	-	+	+	+
AFFREUX	MENT	-	-	+	+	+
AGREABLE	MENT	ABLE	MENT	+	+	+
AIGRE	MENT	-	EUR	+	+	+
AIMABLE	MENT	BLE	ITE	+	+	+
AISE	MENT	E	ANCE	+	+	+
ALERTE	MENT	-	-	+	+	+
ALLEGRE	MENT	-	ESSE	+	+	+
ALTERNATIF	MENT	ATIF	ANCE	+	+	+
AMBITIEUX	MENT	IEUX	ION	+	+	+
AMERE	MENT	-	TUME	+	+	+
AMICAL	MENT	CAL	TIE	+	+	+
AMOUREUX	MENT	UEUX	-	+	+	+
AMPLE	MENT	-	EUR	+	+	+
ANALOGIQUE	MENT	QUE	-	+	+	+
ANCIEN	MENT	-	TE	+	+	+
ANORMAL	MENT	-	-	+	+	+
ANNUEL	MENT	EL	ITE	+	+	+
ANTERIEUR	MENT	-	ITE	+	+	+

ANTI CONSTITUTIONNEL	: MENT	: -	:	:	:	+	:	+	:	:
ANXIEUX	: MENT	: EUX	:	TE	:	+	:	+	:	+
APPARENT	: MENT	: -	:	CE	:	+	:	-	:	+
APPROXIMATIF	: MENT	: IF	:	ION	:	+	:	+	:	+
APRE	: MENT	: -	:	TE	:	+	:	+	:	+
ARBITRAIRE	: MENT	: -	:	-	:	+	:	+	:	+
ARDENT	: MENT	: ENT	:	EUR	:	+	:	+	:	+
ASSIDU	: MENT	: -	:	ITE	:	+	:	+	:	+
ASSURE	: MENT	: S	:	ENCE	:	+	:	-	:	-
ASTUCIEUX	: MENT	: IEUX	:	-	:	+	:	+	:	+
AURORE	: MENT	: -	:	ITE	:	+	:	+	:	+
ATTENTIF	: MENT	: IF	:	ION	:	+	:	+	:	+
AUCUN	: MENT	:	:	:	:	-	:	-	:	-
AUDACIEUX	: MENT	: IEUX	:	-	:	+	:	+	:	+
AUTHENTIQUE	: MENT	: -	:	ITE	:	+	:	+	:	+
AUTOMATIQUE	: MENT	: -	:	ME	:	+	:	+	:	+
AUTRE	: MENT	:	:	:	:	+	:	+	:	:
AVEUGLE	: MENT	: -	:	MENT	:	+	:	+	:	+
AVIDE	: MENT	: -	:	ITE	:	+	:	+	:	+
BAS	: MENT	: -	:	ESSE	:	+	:	+	:	+
BEAT	: MENT	: -	:	ITUDE	:	+	:	+	:	+
BESTIAL	: MENT	: -	:	ITE	:	+	:	+	:	+
BIETE	: MENT	: -	:	ISE	:	+	:	+	:	+
BON	: MENT	: -	:	TE	:	-	:	+	:	+
BOURGEOIS	: MENT	: -	:	IE	:	+	:	+	:	-
BREF	: MENT	: -	:	TE	:	+	:	+	:	+
BRILLANT	: MENT	: -	:	-	:	+	:	+	:	+
BRUSQUE	: MENT	: -	:	RIE	:	+	:	+	:	+
BRUTAL	: MENT	: -	:	ITE	:	+	:	+	:	+
BROYANT	: MENT	: ANT	:	-	:	+	:	+	:	+
CALIN	: MENT	: -	:	RIE	:	+	:	+	:	+
CALME	: MENT	: -	:	-	:	+	:	+	:	+
CANDIDE	: MENT	: IDE	:	EUR	:	+	:	+	:	+
CAPRICIEUX	: MENT	: IEUX	:	-	:	+	:	+	:	+
CATEGORIQUE	: MENT	: IQUE	:	-	:	+	:	+	:	-
CENSE	: MENT	:	:	:	:	-	:	+	:	:
CERIMONIEUX	: MENT	: EUX	:	-	:	+	:	+	:	+
CERTAIN	: MENT	: AIN	:	ITUDE	:	+	:	-	:	+

CHARNEL	: MENT	: NEL	: -	: +	: +	: -	: :
CHALEUREUX	✓ MENT	: UX	: -	: +	: +	: +	: :
CHAOTIQUE	: MENT	: TIQUE	: -	: +	: +	: -	: :
CHARITABLE	: MENT	: ABLE	: E	: +	: +	: +	: :
CHASTE	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: :
CHAUD	: MENT	: -	: EUR	: +	: +	: +	: :
CHER	: MENT	: -	: TE	: +	: -	: +	: :
CHER	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
CHI QUE	: MENT	: -	: -	: +	: +	: +	: :
CHI CHE	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
CHIMERIQUE	: MENT	: IQUE	: -	: +	: +	: -	: :
CHRETIEN	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: -	: :
CHRONOLOGIQUE	: MENT	: QUE	: -	: +	: +	: -	: :
CELESTE	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
CIRCULAIRE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
CIVIL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
CIVIQUE	: MENT	: -	: ME	: +	: +	: +	: :
CLAIR	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: :
CLANDESTIN	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
CLASSIQUE	: MENT	: -	: ISME	: +	: +	: +	: :
COLEREUX	: MENT	: MENX	: -	: +	: +	: +	: :
COLLATERAL	: MENT	: -	: -	: +	: +	: -	: :
COLLECTIF	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: -	: :
COLOSSAL	: MENT	: AL	: -	: +	: -	: -	: :
COMBATIF	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
COMIQUE	: MENT	: -	: -	: +	: +	: +	: :
COMMUNE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
COMMUNAUTAIRE	: MENT	: AIRE	: E	: +	: +	: -	: :
COMMUNICATIF	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
COMPARATIF	: MENT	:	:	: +	: -	:	: :
COMPLAISANT	: MENT	: -	: CE	: +	: +	: +	: :
COMPLET	: MENT	:	:	: +	:	:	: :
CONCENTRIQUE	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
CONCURRENT	: MENT	: -	: CE	: +	: +	: -	: :
CONCRET	: MENT	: -	: -	✓ +	: +	: -	: :
CONFIDENTIEL	: MENT	: IEL	: -	: +	: +	: -	: :

COMFORME	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
CONFORTABLE	: MENT	: TABLE	: -	: +	: +	: +	: +
CONFUS	: MENT	: -	: ION	: +	: +	: +	: +
CONJOINT	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
CONJUGAL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: -	:
CONSCIENT	: MENT	: -	: CE	: +	: +	: +	: +
CONSCIENCI EUX	: MENT	: IEUX	: CE	: +	: +	: +	: +
CONSECUTIF	: MENT	: UTIF	: ENCE	: +	: -	: -	:
CONSIDERABLE	: MENT	: BLE	: TION	: +	: -	: -	:
CONSTANT	: MENT	: -	: CE	: +	: -	: +	:
CONSTITUTIONNEL	: MENT	: EL	: -	: +	: +	: -	:
CONTINU	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	:
CONTINUUEL	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
CONTRAI RE	: MENT	:	:	: -	: -	:	:
CONTRADICTOI RE	: MENT	: OI RE	: ION	: +	: +	: +	: +
CONVENABLE	: MENT	: ABLE	: ANCE	: +	: +	: -	:
CONVULSIF	: MENT	: IF	: ION	: +	: +	: -	:
COPI EUX	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
COQUET	: MENT	: -	: RIE	: +	: +	: +	: +
CORDIAL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
CORPORATIF	: MENT	: IF	: ISME	: +	: +	: +	: +
CORPOREL	: MENT	: EL	: -	: +	: +	: -	:
CORRECT	: MENT	: -	: ION	: +	: +	: +	: +
CORRELATIF	: MENT	: IF	: ION	: +	: -	: +	:
COURAGEUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: +	: +
COURANT	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
COURTOIS	: MENT	: -	: IE	: +	: +	: +	: +
COUTEUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: -	:
CRAIN TIF	: MENT	: IF	: -	: +	: +	: +	: +
CRANE	: MENT	: -	: RIE	: +	: -	: +	:
CRAPULEUX	: MENT	: EUX	: RIE	: +	: +	: +	: +
CRU	: MENT	: -	: DI TE	: +	: +	: +	: +
CRUEL	: MENT	: EL	: AUTE	: +	: +	: +	: +
CUPI DE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
CURI EUX	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
CURSIF	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
CYNI QUE	: MENT	: -	: ME	: +	: +	: +	: +

DEBONNAIRE	: MENT :	:	: + :	+ :	:
DECENT	: MENT :	-	: CE	: + :	+ :
DECIDE	: MENT :	E	: ION	: - :	+ :
DEDAIGNEUX	: MENT :	EUX	: -	: + :	+ :
DEFAVORABLE	: MENT :	ABLE	: -	: + :	- :
DEFENSIF	: MENT :	IF	: -	: + :	- :
DEFINITIF	: MENT :	:	:	: + :	- :
DEGOUTANT	: MENT :	ANT	: -	: + :	- :
DELIBERE	: MENT :	E	: ATION	: + :	- :
DELICAT	: MENT :	-	: ESSE	: + :	+ :
DELICIEUX	: MENT :	IEUX	: -	: + :	+ :
DELOYAL	: MENT :	-	: TE	: + :	+ :
DEMESURE	: MENT :	E	: -	: + :	- :
DEMOCRATIQUE	: MENT :	-	: IE	: + :	+ :
DEPLORABLE	: MENT :	:	:	: + :	+ :
DERISOIRE	: MENT :	OIRE	: ION	: + :	- :
DERNIER	: MENT :	-	: -	: + :	- :
DESAGRABLE	: MENT :	ABLE	: MENT	: + :	+ :
DESPOTIQUE	: MENT :	-	: ME	: + :	+ :
DETESTABLE	: MENT :	:	:	: + :	+ :
DEVOT	: MENT :	-	: ION	: + :	+ :
DIABOLIQUE	: MENT :	-	: ME	: + :	+ :
DIABLE	: MENT :	-	: RIE	: + :	- :
DIAGONAL	: MENT :	-	: -	: + :	- :
DIALECTIQUE	: MENT :	-	: -	: + :	+ :
DIAMETRAL	: MENT :	AL	: -	: - :	- :
DIDACTIQUE	: MENT :	-	: -	: + :	- :
DIVIN	: MENT :	-	: ITE	: + :	+ :
DIFFERENT	: MENT :	-	: CE	: + :	- :
DIFFICILE	: MENT :	-	: TE	: + :	+ :
DIFFUS	: MENT :	-	: ION	: + :	- :
DIGNE	: MENT :	-	: ITE	: + :	+ :
DILIGENT	: MENT :	-	: CE	: + :	+ :
DIPLOMATIQUE	: MENT :	-	: IE	: + :	+ :
DI RECT	: MENT :	-	: ION	: + :	- :
DISCIPLINAIRE	: MENT :	AIRE	: -	: + :	- :
DISCRET	: MENT :	-	: ION	: + :	+ :

DISERT	: MENT : -	: ATION	: + : + : - :
DISGRACIEUX	: MENT : IEUX	: -	: + : + : - :
DISPENDIEUX	: MENT :	:	: + : + : - :
DISTINCT	: MENT : -	: ION	: + : + : - :
DIVERS	: MENT : -	: ITE	: + : + : + : D
DOCILE	: MENT : -	: ITE	: + : + : + :
DOCTE	: MENT : -	: EUR	: + : + : - :
DOCTORAL	: MENT : AL	: -	: + : + : - :
DOCTRINAIRE	: MENT : AIRE	: -	: + : + : - :
DOCTRINAL	: MENT : AL	: -	: + : + : - :
DOGMATIQUE	: MENT : -	: ME	: + : + : + :
DOUBLE	: MENT : -	: -	: + : + : - :
DOUILLET	: MENT :	:	: + : + : - :
DOULOUREUX	: MENT : EUX	: -	: + : + : + :
DUBITATIF	: MENT :	:	: + : + : - :
DOUX	: MENT : -	: EUR	: + : + : + :
DOUCEUREUX	: MENT :	:	: + : + : - :
DOUCET	: MENT : ET	: EUR	: - : - : - :
DRAMATIQUE	: MENT : ATIQUE	: -	: + : + : - :
DROIT	: MENT : -	: URE	: + : + : + :
DROLE	: MENT : -	: RIE	: + : + : + :
DU	: MENT : -	: -	: + : - : - :
DUR	: MENT : -	: TE	: + : + : + :
DURABLE	: MENT : ABLE	: EE	: + : - : + :
DYNAMIQUE	: MENT : -	: ME	: + : + : + :
ECONOMIQUE	: MENT : QUE	: -	: + : + : + :
EFFECTIF	: MENT : -	: ITE	: + : - : + :
EFFROYABLE	: MENT : ABLE	: -	: + : + : - :
EFFRONTE	: MENT : E	: RIE	: + : + : + :
EGAL	: MENT : -	: ITE	: + : + : + :
EGOISTE	: MENT : -	: ME	: + : + : + :
ELECTRIQUE	: MENT : -	: ITE	: + : + : - :
ELEGANT	: MENT : -	: CE	: + : + : + :
ELECTIF	: MENT : IF	: ION	: + : + : - :
ELLEPTIQUE	: MENT : IQUE	: -	: + : + : + :
ELOGIEUX	: MENT : IEUX	: -	: + : + : + :
ELOQUENT	: MENT : -	: CE	: + : + : + :

EMINENT	: MENT	: -	: CE	: +	: +	: +	: +
EMPHATIQUE	: MENT	: IQUE	: -	: +	: +	: +	: +
EMPIRIQUE	: MENT	: -	: ME	: +	: +	: +	: +
ENERGIQUE	: MENT	: QUE	: -	: +	: +	: +	: +
ENIGMATIQUE	: MENT	: ATIQUE	: -	: +	: +	: +	: +
ENNUYEUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: +	: +
ENORME	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: -	: -
ENTIER	: MENT	: -	: -	: +	: -	: -	: -
EPATANT	: MENT	: ANT	: -	: +	: +	: -	: -
EPERDU	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
EPI SODIQUE	: MENT	: IQUE	: -	: +	: -	: -	: -
EPOUVENTABLE	: MENT	: ABLE	: -	: +	: -	: -	: -
EQUITABLE	: MENT	: ABLE	: E	: +	: +	: +	: +
ESSENTIEL	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
ESTRETIQUE	: MENT	: -	: ME	: +	: +	: +	: +
ETERNEL	: MENT	: EL	: ITE	: +	: -	: +	: +
ETONNANT	: MENT	: ANT	: MENT	: +	: +	: -	: -
ETOURDI	: MENT	: I	: ERIE	: +	: +	: +	: +
ETRANGE	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: +
ETROIT	: MENT	: -	: ESSE	: +	: +	: +	: +
EVANGELIQUE	: MENT	: -	: ME	: +	: +	: +	: +
EVASIF	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
EVENTUEL	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	: +
EVIDENT	: MENT	: -	: CE	: +	: -	: +	: +
EXACT	: MENT	: -	: ITUDE	: +	: +	: +	: +
EXAGERE	: MENT	: E	: ATION	: +	: -	: +	: +
EXCELLENT	: MENT	: -	: CE	: +	: +	: +	: +
EXCENTRIQUE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
EXCEPTIONNEL	: MENT	: EL	: -	: +	: -	: +	: +
EXCESSIF	: MENT	: IF	: -	: +	: -	: +	: +
EXCLUSIF	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	: +
EXEMPLAIRE	: MENT	: AIRE	: -	: +	: +	: -	: -
EXHAUSTIF	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
EXPEDITIF	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
EXPERIMENTAL	: MENT	: AL	: ION	: +	: +	: -	: -
EXPERT	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
EXPLICITTE	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
EXPRES	: MENT	:	:	: +	: +	:	:

EXPRESSIF	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
EXTERIEUR	: MENT	: -	: -	: +	: -	: -	: :
EXTRAORDINAIRE	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
EXTREME	: MENT	: -	: ISME	: +	: 6	: -	: :
FABULEUX	: MENT	:	:	: +	: -	:	: :
FACHEUX	: MENT	: -	: RIE	: +	: -	: -	: :
FACILE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
FACULTATIF	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	: :
FAIBLE	: MENT	: -	: ESSE	: +	: +	: +	: :
FALLACIEUX	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
FAMEUX	: MENT	:	:	: +	: -	:	: :
FAMILIER	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
FATALE	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	: :
FAUX	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: :
FAVORABLE	: MENT	: ABLE	: -	: +	: +	: -	: :
FEBRILE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
FERME	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: :
FEROCE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
FICTIF	: MENT	: IF	: ION	: +	: -	: -	: :
FIDELE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
FIER	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: :
FIEVREUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: +	: :
FILIAL	: MENT	: IAL	: -	: +	: +	: -	: :
FINAL	: MENT	: AL	: -	: +	: -	: -	: :
FIN	: MENT	: -	: ESSE	: +	: +	: +	: :
FINANCIER	: MENT	: IER	: -	: +	: +	: -	: :
FIXE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
FLEGMATIQUE	: MENT	: ATIQUE	: -	: +	: +	: +	: :
FONCIER	: MENT	: IER	: -	: +	: -	: -	: :
FONDAMENTAL	: MENT	: AL	: -	: +	: +	: -	: :
FORMEL	: MENT	: EL	: -	: +	: +	: -	: :
FORMIDABLE	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
FORT	: MENT	: -	: CE	: +	: -	: +	: :
FORTUIT	: MENT	:	:	: +	: -	:	: :
FOU	: MENT	: -	: IE	: +	: +	: +	: :
FOUGUEUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: +	: :
FRAIS	: MENT	: -	: EUR	: +	: +	: +	: :

FRANC	: MENT	: -	: ISE	: +	: +	: +	: +
FRATERNEL	: MENT	: EL	: ITE	: +	: +	: +	: +
FRAUDULEUX	: MENT	: ULEUX	: -	: +	: +	: +	: +
FRENETI QUE	: MENT	: QUE	: IE	: +	: +	: +	: +
FREQUENT	: MENT	: -	: CE	: +	: -	: +	: +
FRILEUX	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
FROID	: MENT	: -	: EUR	: +	: +	: +	: +
FRUCTUEUX	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
FURTIF	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
GAUCHE	: MENT	: -	: RIE	: +	: +	: +	: +
GAULOIS	: MENT	: -	: RIE	: +	: +	: +	: +
GENERAL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
GENEREUX	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
GENIAL	: MENT	: AL	: -	: +	: +	: +	: +
GENTIL	: MENT	: -	: ESSE	: +	: +	: +	: +
GEOMETRI QUE	: MENT	: QUE	: -	: +	: +	: +	: +
GLOBAL	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	: +
GLORI EUX	: MENT	: IEUX	: -	: +	: +	: +	: +
GLOUTON	: MENT	: -	: RIE	: +	: +	: +	: +
GOULU	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
GRACIEUX	: MENT	: IEUX	: -	: +	: +	: +	: +
GRACIEUX	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: +
GRADUEL	: MENT	: UEL	: ATION	: +	: -	: -	: -
GRAND	: MENT	: -	: EUR	: +	: +	: +	: +
GRAS	: MENT	: -	: -	: +	: +	: -	: -
GRATUIT	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: +
GRAVE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
GROSSIER	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: +
HABILE	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: +
HABITUEL	: MENT	: UEL	: UDE	: +	: -	: -	: -
HARDI	: MENT	: -	: ESSE	: +	: +	: +	: +
HARGNEUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: +	: +
HARMONIEUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: +	: +
HATIF	: MENT	: IF	: -	: +	: +	: +	: +
HAUT	: MENT	: -	: EUR	: +	: -	: -	: -
HERMETI QUE	: MENT	: -	: ME	: +	: +	: +	: +
HEROI QUE	: MENT	: -	: ME	: +	: +	: +	: +

HEUREUX	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:
HI DEUX	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:
HIERARCHIQUE	: MENT :	QUE	:	-	:	+	:	- :
HISTORIQUE	: MENT :	IQUE	:	-	:	+	:	- :
HONNETE	: MENT :	-	:	TE	:	+	:	+
HONORABLE	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	+
HONTEUX	: MENT :	EUX	:	-	:	+	:	+
HORIZONTAL	: MENT :	-	:	-	:	+	:	- :
HUMAIN	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	+
HUMBLE	: MENT :	BLE	:	ILITE	:	+	:	+
HYPOCRITE	: MENT :	-	:	IE	:	+	:	+
IGNOMINEUX	: MENT :	EUX	:	-	:	+	:	+
ILLEGAL	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	- :
ILLEGITIME	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	- :
IMMEDIAT	: MENT :	-	:	-	:	+	:	- :
IMMUABLE	: MENT :	:	:	:	:	+	:	- :
IMPARFAIT	: MENT :	-	:	ION	:	+	:	+
IMPARTIAL	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	+
IMPASSIBLE	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	+
IMPATIENT	: MENT :	-	:	CE	:	+	:	+
IMPECCABLE	: MENT :	:	:	:	:	+	:	+
IMPERATIF	: MENT :	:	:	:	:	+	:	+
IMPERIEUX	: MENT :	:	:	:	:	+	:	+
IMPERSONNEL	: MENT :	:	:	:	:	+	:	+
IMPERTINENT	: MENT :	-	:	CE	:	+	:	+
IMPERTURBABLE	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	+
IMPEUVEUX	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	+
IMPITOYABLE	: MENT :	:	:	:	:	+	:	+
IMPLACABLE	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	+
IMPLICITE	: MENT :	:	:	:	:	+	:	- :
IMPRUDENT	: MENT :	-	:	CE	:	+	:	+
IMPUNI	: MENT :	-	:	TE	:	+	:	- :
INCESANT	: MENT :	:	:	:	:	+	:	- :
INCIDENT	: MENT :	:	:	:	:	+	:	- :
INCLUSIF	: MENT :	IF	:	ION	:	+	:	- :
INCOMMENSURABLE	: MENT :	:	:	:	:	- :	:	- :
INCONSIDERE	: MENT :	:	:	:	:	+	:	+

INCOMPARABLE	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:
INCOMPLET	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:
INCOMPREHENSIBLE	: MENT : -	:	ITE	+	:	-	:	+
INCONDITIONNEL	: MENT :	:	:	+	:	-	:	:
INCONSCIENT	: MENT : -	:	CE	+	:	+	:	+
INCONSIDERE	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:
INCONSOLOABLE	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:
INCONSTITUTIONNEL	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:
INCONTESTABLE	: MENT :	:	:	+	:	-	:	:
INCORRECT	: MENT : -	:	ION	+	:	+	:	+
INCORRIGIBLE	: MENT : -	:	ITE	+	:	+	:	+
INCORRUPTIBLE	: MENT : -	:	ITE	+	:	+	:	+
INCROYABLE	: MENT : ABLE	:	ANCE	+	:	+	:	-
INCURABLE	: MENT :	:	:	+	:	-	:	:
INDEFECTIBLE	: MENT :	:	:	+	:	-	:	:
INDEFINI	: MENT :	:	:	+	:	-	:	:
INDEPENDANT	: MENT : -	:	CE	+	:	+	:	+
INDENIABLE	: MENT :	:	:	+	:	-	:	:
INDIFFERENT	/ MENT : -	:	CE	+	:	+	:	+
INDIRECT	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:
INDISCRET	: MENT : -	:	ION	+	:	+	:	+
INDISCUFABLE	: MENT :	:	:	+	:	-	:	:
INDISSOLUBLE	: MENT : -	:	ITE	+	:	+	:	+
INDISTINCT	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:
INDIVIDUEL	: MENT : -	:	ISME	+	:	+	:	-
INDIVISIBLE	: MENT : -	:	ITE	+	:	+	:	+
INDU	: MENT :	:	:	+	:	-	:	:
INDUBITABLE	: MENT : -	:	ITE	+	:	-	:	+
INDUSTRIEL	: MENT : EL	:	-	+	:	+	:	-
INEGAL	: MENT : -	:	ITE	+	:	+	:	+
INELUCTABLE	: MENT :	:	:	+	:	-	:	:
INEPUISABLE	: MENT :	:	:	+	:	-	:	:
INEXORABLE	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:
INEXTRE CABLE	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:
INFAILLIBLE	: MENT : -	:	ITE	+	:	-	:	+
INFATIGABLE	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:
INFINI	: MENT :	:	ITE	+	:	+	:	+

INFRACTUEUX	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:	:
INGENIEUX	: MENT : -	:	ITE	:	+	:	+	:	+
INGENU	: MENT : -	:	ITE	:	+	:	+	:	+
INITIAL	: MENT :	:	:	:	+	:	-	:	:
ININTELLIGENT	: MENT : -	:	CE	:	+	:	+	:	+
INJURTEUX	: MENT : IEUX	:	-	:	+	:	-	:	-
INJUSTE	: MENT : -	:	ICE	:	+	:	+	:	+
INLASSABLE	: MENT :	:	:	:	+	:	+	:	:
INNOCENT	: MENT : -	:	CE	:	+	:	+	:	+
INSIDIEUX	: MENT :	:	:	:	+	:	+	:	:
INSOLENT	: MENT : -	:	CE	:	+	:	+	:	+
INSTANT	: MENT : -	:	CE	:	+	:	+	:	+
INSTANTANE	: MENT :	:	:	:	+	:	-	:	:
INSTINCTIF	: MENT : IF	:	-	:	+	:	+	:	-
INTEGRAL	: MENT : -	:	ITE	:	+	:	-	:	+
INTELLECTUEL	: MENT :	:	:	:	+	:	+	:	:
INTELLIGENT	: MENT : -	:	CE	:	+	:	+	:	+
INTELLIGIBLE	: MENT : -	:	ITE	:	+	:	+	:	+
INTEMPESTIF	: MENT : -	:	ITE	:	+	:	-	:	+
INTENSE	: MENT : -	:	ITE	:	+	:	-	:	+
INTENSIONNEL	: MENT : EL	:	-	:	+	:	-	:	+
INTERIEUR	: MENT : -	:	-	:	+	:	+	:	-
INTIME	: MENT : -	:	ITE	:	+	:	+	:	+
INTRANSITIF	: MENT : -	:	ITE	:	+	:	+	:	-
INTREPIDE	: MENT : -	:	ITE	:	+	:	+	:	+
INTUITIF	: MENT : IF	:	ION	:	+	:	+	:	-
INUTILE	: MENT : -	:	ITE	:	+	:	-	:	+
INVERSE	: MENT : -	:	ION	:	-	:	-	:	-
IRONIQUE	: MENT : QUE	:	-	:	+	:	+	:	+
ISOLE	: MENT : E	:	MENT	:	+	:	+	:	-
JALOUX	: MENT : -	:	IE	:	+	:	+	:	+
JOYEUX	: MENT : UUX	:	-	:	+	:	+	:	+
JOLI	: MENT :	:	:	:	+	:	+	:	:
JOURNEL	: MENT : NEL	:	-	:	+	:	-	:	-
JUDICIEUX	: MENT :	:	:	:	+	:	+	:	:
JURIDIQUE	: MENT :	:	:	:	+	:	-	:	:
JUSTE	: MENT : -	:	ICE	:	+	:	+	:	+

LABORIEUX	: MENT	: IEUX	: -	: +	: +	: -	: :
LACHEE	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: :
LACONIQUE	: MENT	: -	: ME	: +	: +	: +	: :
LAMENTABLE	: MENT	: BLE	: TION	: +	: +	: -	: :
LANGOUREUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: -	: :
LANGUISSANT	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
LARGE	: MENT	: -	: ESSE	: +	: +	: +	: :
LATERAL	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
LEGAL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: -	: :
LEGER	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: :
LEGITIME	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	: :
LENT	: MENT	: -	: EUR	: +	: +	: +	: :
LESTE	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
LIBERAL	: MENT	: -	: ISME	: +	: +	: +	: :
LIBRE	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: :
LOCAL	: MENT	: -	: ISATION	: +	: +	: -	: :
LISIBLE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
LITTERAL	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
LITTERAIRE	: MENT	: AIR	: ATURE	: +	: +	: -	: :
LOGIQUE	: MENT	: -	: -	: +	: +	: +	: :
LONG	: MENT	: -	: EUR	: +	: +	: -	: :
LONGITUDINAL	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
LOURD	: MENT	: -	: EUR	: +	: +	: +	: :
LOYAL	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: :
LUCIDE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: :
LUGUBRE	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
LUMINEUX	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: -	: :
LUXUEUX	: MENT	: UEUX	: -	: +	: +	: +	: :
MACHINAL	: MENT	: AL	: -	: +	: +	: -	: :
MAGISTRAL	: MENT	:	:	: +	: +	:	: :
MAGNIFIQUE	: MENT	: -	: ENCE	: +	: +	: +	: :
MAIGRE	: MENT	: -	: EUR	: +	: +	: +	: :
MAJESTUEUX	: MENT	: UEUX	: E	: +	: +	: +	: :
MALENCONTREUX	: MENT	:	:	: +	: -	:	: :
MALHEUREUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: -	: :
MALHONNETE	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: :
MALICIEUX	: MENT	: IEUX	: -	: +	: +	: +	: :

MALPROPRE	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: +
MALADROIT	: MENT	: -	: ESSE	: +	: +	: +	: +
MALAISE	: MENT	: E	: -	: +	: -	: +	: +
MANIFESTE	: MENT	: -	: ATION	: +	: -	: -	: -
MANUEL	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
MARITAL	: MENT	: TAL	:	: +	: +	:	:
MASSIF	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	:
MATERIEL	: MENT	: -	: -	: +	: +	: -	:
MATERNEL	: MENT	: EL	: ITE	: +	: +	: -	:
MATHEMATIQUE	: MENT	: -	: -	: +	: +	: -	:
MECANIQUE	: MENT	: -	: MEN	: +	: +	: -	:
MECHANT	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	:
MEDICAL	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
MEDIOCRE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	:
MELANCOLIQUE	: MENT	: QUE	: -	: +	: +	: +	:
MENSUEL	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: -	:
MENTAL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: -	:
MERVEILLEUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: -	:
MESQUIN	: MENT	: -	: RIE	: +	: +	: +	:
MEASURE	: MENT	: E	: -	: +	: +	: +	:
METHODIQUE	: MENT	: IQUE	: -	: +	: +	: +	:
METICULEUX	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	:
MILITAIRE	: MENT	: -	: -	: +	: +	: -	:
MINUTIEUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: +	:
MIRACULEUX	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
MISERABLE	: MENT	: ABLE	: -	: +	: +	: -	:
MODERE	: MENT	: E	: ATION	: +	: -	: +	:
MODESTE	: MENT	: -	: IE	: +	: +	: +	:
MOELLEUX	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
MOINDRE	: MENT	:	:	: -	: -	:	:
MOMENTANE	: MENT	: ANE	: -	: +	: -	: -	:
MONDIAL	: MENT	: IAL	: -	: +	: -	: -	:
MORAL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	:
MOU	: MENT	: -	: ESSE	: +	: +	: +	:
MORTEL	: MENT	: EL	: -	: +	: +	: -	:
MOYEN	: MENT	: -	: -	: +	: -	: -	:
MUSICAL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	:

MUTUEL	: MENT : -	: ITE	: + : - : + :
MYSTERIEUX	: MENT : IEUX	: -	: + : + : + :
NALIF	: MENT : -	: TE	: + : + : + :
NATUREL	: MENT : -	: -	: + : + : - :
NECESSAIRE	: MENT : AIRE	: ITE	: + : - : + :
NEGLIGENT	: MENT : -	: CE	: + : + : + :
NERVEUX	: MENT : -	: ITE	: + : + : + :
NET	: MENT : -	: TE	: + : + : + :
NIAS	: MENT : -	: RIE	: + : + : + :
NOMINAL	: MENT :	:	: + : + : :
NOMINATIF	: MENT :	:	: + : + : :
NOMME	: MENT :	:	: + : - : :
NONCHALENT	: MENT : -	: CE	: + : + : + :
NORMAL	: MENT : AL	: -	: + : + : - :
NOUVEAU	: MENT : -	: TE	: + : + : + :
NU	: MENT : -	: DITE	: - : - : - :
NUL	: MENT : -	: ITE	: - : - : - :
NUMERIQUE	: MENT :	:	: + : + : :
OBJECTIF	: MENT : -	: ITE	: + : + : + :
OBLIGATOIRE	: MENT : OIRE	: ION	: + : - : + :
OBLIGEANT	: MENT : -	: CE	: + : + : + :
OBLIQUE	: MENT : -	: IEE	: + : + : - :
OBSCUR	: MENT : -	: ITE	: + : + : + :
OBSEQUIEUX	: MENT : -	: ITE	: + : + : + :
OBSTINE	: MENT : E	: ACTION	: + : + : + :
OCCASIONNEL	: MENT : EL	: -	: + : - : - :
ODIEUX	: MENT :	:	: + : + : :
OFFICIEUX	: MENT : IEUX	: -	: + : - : :
OFFICIEL	: MENT : IEL	: -	: + : - : :
OISIF	: MENT : -	: TE	: + : + : + :
OPINIATRE	: MENT : -	: TE	: + : + : + :
OPPORTUN	: MENT : -	: ITE	: + : + : + :
ORAGEUX	: MENT : EUX	: -	: - : - : - :
ORDINAIRE	: MENT : -	: -	: + : + : - :
ORGANIQUE	: MENT : -	: ME	: + : + : - :
ORIGINAIRE	: MENT : AIRE	: -	: - : - : - :
ORIGINEE	: MENT : EL	: -	: - : - : - :

OSTENSIBLE	: MENT :	:	:	+	:	+	:	:
OUTRAGEUX	: MENT :	EUX	:	-	:	+	:	- :
OUVERT	: MENT :	-	:	URE	:	+	:	+
PACIFIQUE	: MENT :	-	:	ME	:	+	:	+
PAISIBLE	: MENT :	IBLE	:	-	:	+	:	+
PARADOXAL	: MENT :	AL	:	-	:	+	:	+
PARALLELE	: MENT :	-	:	-	:	+	:	+
PARCIMOIEUX	: MENT :	EUX	:	-	:	+	:	+
PAREIL	: MENT :	EIL	:	ITE	:	+	:	+
PARESSEUX	: MENT :	EUX	:	ESSE	:	+	:	+
PARFAIT	: MENT :	-	:	ION	:	+	:	+
PARTIAL	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	+
PARTICULIER	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	+
PASSAGER	: MENT :	ER	:	-	:	+	:	-
PASSABLE	: MENT :	-	:	-	:	+	:	+
PASSIF	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	+
PASSIONNE	: MENT :	E	:	-	:	+	:	+
PATHEMIQUE	: MENT :	-	:	-	:	+	:	+
PATERNEL	: MENT :	-	:	ISME	:	+	:	+
PATIENT	: MENT :	-	:	CE	:	+	:	+
PATRIOTIQUE	: MENT :	-	:	ME	:	+	:	+
PAUVRE	: MENT :	-	:	TE	:	+	:	+
PECUNIARE	: MENT :	-	:	-	:	+	:	-
PEDAGOGIQUE	: MENT :	QUE	:	-	:	+	:	+
PEDESTRE	: MENT :	-	:	-	:	+	:	+
PEINARD	: MENT :	-	:	-	:	+	:	-
PENIBLE	: MENT :	IBLE	:	-	:	+	:	+
PENAL	: MENT :	AL	:	-	:	+	:	-
PENSIF	: MENT :	-	:	-	:	+	:	+
PEJORATIF	: MENT :	-	:	-	:	+	:	-
PEREMPTOIRE	: MENT :	-	:	-	:	+	:	-
PERFIDE	: MENT :	-	:	IE	:	+	:	+
PERILLEUX	: MENT :	EUX	:	-	:	+	:	-
PERIODIQUE	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	-
PERNICIEUX	: MENT :	-	:	-	:	+	:	+
PERPENDICULAIRE	: MENT :	-	:	-	:	+	:	-
PERPETUEL	: MENT :	-	:	ITE	:	+	:	-

PRESOMPTUEUX	: MENT	: Ueux	: ION	: +	: +	: +	: +
PRIMITIF	: MENT	: -	:	: +	: +	: -	: -
PRINCIER	: MENT	: IER	: -	: +	: +	: -	: -
PRINCIPAL	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
PROBALE	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	: +
PROCESSIONNEL	: MENT	: EL	: -	: +	: +	: -	: -
PROCHAIN	: MENT	: -	: -	: +	: -	: -	: -
PRODIGIEUX	: MENT	: IEUX	: -	: +	: -	: -	: -
PROFESSIONNEL	: MENT	: EL	: -	: +	: +	: -	: -
PROFOND	: MENT	: -	: EUR	: +	: +	: +	: +
PROGRESSIF	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	: +
PROMPT	: MENT	: -	: ITUDE	: +	: -	: +	: +
PROPORTIONNEL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
PROPRE	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: +
PROSAIQUE	: MENT	: -	: ME	: +	: +	: +	: +
PROVERBIAL	: MENT	: IAL	: -	: +	: -	: -	: -
PROVIDENTIEL	: MENT	: IEL	: -	: +	: -	: -	: -
PROVISOI RE	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
PRUDENT	: MENT	: -	: CE	: +	: +	: +	: +
PSYCHOLOGIQUE	: MENT	: QUE	: -	: +	: +	: +	: +
PUBLIQUE	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: -	: -
PUDIQUE	: MENT	: IQUE	: EUR	: +	: +	: +	: +
PUERIL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
PUISSANT	: MENT	: -	: CE	: +	: -	: +	: +
PUR	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: +
QUALITATIF	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
QUOTIDIEN	: MENT	: -	: TE	: +	: -	: +	: +
RADICAL	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	: +
RAGEUR	: MENT	: EUR	: -	: +	: +	: +	: +
RAISONNABLE	: MENT	: ABLE	: -	: +	: +	: +	: +
RAPIDE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
RARE	: MENT	: -	: TE	: +	: -	: +	: +
RAISONNEL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
RECENT	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
RECIPROQUE	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	: +
REEL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
REGULIER	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +

RELATIF	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
RELIGIEUX	: MENT	: IEUX	: ION	: +	: +	: +	: +
REMARQUABLE	: MENT	: ABLE	: -	: +	: +	: -	: -
RESOLU	: MENT	: -	: TION	: +	: +	: +	: +
RESPECTUEUX	: MENT	: Ueux	: -	: +	: +	: +	: +
RESPECTIF	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
REVEUR	: MENT	: -	: IE	: +	: +	: +	: +
RICHE	: MENT	: -	: ESSE	: +	: +	: +	: +
RI DICULE	: MENT	: -	: -	: +	: +	: +	: +
RIGOREUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: +	: +
RITUEL	: MENT	: UEL	: -	: +	: +	: +	: +
ROYAL	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
ROND	: MENT	: -	: EUR	: +	: -	: +	: +
SAGE	: MENT	: -	: ESSE	: +	: +	: +	: +
SAIN	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: -	: -
SAINTE	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: +
SALE	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: +
SARCASTIQUE	: MENT	: TIQUE	: ME	: +	: +	: -	: -
SAUVAGE	: MENT	: -	: RIE	: +	: +	: +	: +
SAVOUREUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: +	: +
SAVANT	: MENT	: ANT	: OIR	: +	: +	: +	: +
SCANDALEUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: +	: +
SCHEMATIQUE	: MENT	: -	: ME	: +	: +	: +	: +
SCRUPULEUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: -	: +	: +
SEC	: MENT	: -	: ESSE	: +	: +	: +	: +
SECOND	: MENT	: -	: -	: -	: -	: -	: -
SECONDAI RE	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
SECRET	: MENT	: -	: -	: +	: +	: +	: +
SENSUEL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
SENSIBLE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
SERIEUX	: MENT	: -	: -	: +	: +	: +	: +
SEUL	: MENT	: -	: ITUDE	: +	: -	: -	: -
SILENCIEUX	: MENT	: IEUX	: -	: +	: +	: -	: -
SIMPLE	: MENT	: -	: ICI TE	: +	: +	: +	: +
SIMULTANE	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	: +
SINCERE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
SINGULIER	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +

SOBRE	: MENT	: -	: IETE	: +	: +	: +	: +
SOIGNEUX	: MENT	: LEUX	: -	: +	: +	: +	: +
SOLENNEL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
SOLIDAI RE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
SOLIDE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
SOLITAI RE	: MENT	: AI RE	: UDE	: +	: +	: -	: -
SOMMAI RE	: MENT	: AI RE	: -	: +	: +	: -	: -
SOMPTUEUX	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
SORDIDE	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
SOT	: MENT	: -	: ISE	: +	: +	: +	: +
SOUDAIN	: MENT	: -	: TE	: +	: -	: +	: +
SOURNOIS	: MENT	: -	: RIE	: +	: +	: +	: +
SOUVERAIN	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: +
SPECIAL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: -	: -
SPECIFI QUE	: MENT	:	:	: -	: -	:	:
SPI RITUEL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: -	: -
SPONTANE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
SPORADI QUE	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
SPORTIF	: MENT	: IF	: -	: +	: +	: +	: +
STATI STI QUE	: MENT	: -	: -	: +	: +	: -	: -
STOI QUE	: MENT	: -	: ISME	: +	: +	: +	: +
STRICT	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
STUDI EUX	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
STUPI DE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
SUBIT	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
SUBJECTIF	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
SUBREPTI CE	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
SUBSEQUENT	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
SUBTIL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
SUCCESSIF	: MENT	: IF	: ION	: +	: -	: -	: -
SUFFI SANT	: MENT	: -	: CE	: +	: +	: +	: +
SUPERFICI EL	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
SUPERIE UR	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
SUPREME	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
SUR	: MENT	: -	: TE	: +	: +	: +	: +
SYMETRI QUE	: MENT	: QUE	: -	: +	: +	: +	: +
SYMPATHI QUE	: MENT	: QUE	: -	: +	: +	: -	: -

SYSTEMATIQUE	: MENT	: ATIQUE	: -	: +	: +	: -	: -
TARDIF	: MENT	: IF	: -	: +	: -	: -	: -
TECHNIQUE	: MENT	: -	: -	: +	: +	: -	: -
TEL	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
TEMPORAIRE	: MENT	: ORAIRE	: -	: +	: -	: -	: -
TENDANCEUX	: MENT	: IEUX	: -	: +	: +	: -	: -
TENDRE	: MENT	: -	ESSE	: +	: +	: +	:
TERRIBLE	: MENT	: IBLE	: EUR	: +	: -	: -	: -
THEATRAL	: MENT	: AL	: -	: +	: +	: +	:
THEOLOGIQUE	: MENT	: QUE	: -	: +	: +	: -	: -
THEORIQUE	: MENT	: QUE	: -	: +	: +	: -	: -
TIÈDE	: MENT	: -	: EUR	: +	: +	: +	:
TIMIÈDE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	:
TOPOGRAPHIQUE	: MENT	: QUE	: -	: +	: +	: -	: -
TORRENTIEL	: MENT	: IEL	: -	: -	: -	: -	: -
TORTEUX	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
TOTAL	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: -	: -
TRADITIONNEL	: MENT	: IEL	: -	: +	: +	: +	:
TRAGIQUE	: MENT	: -	: -	: +	: +	: +	:
TRAITRE	: MENT	: -	: ISE	: +	: +	: +	:
TRANQUILLE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	:
TRANSITIF	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: -	: -
TRANSVERSAL	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
TRIOMPHAL	: MENT	: AL	: -	: +	: +	: +	:
TRISTE	: MENT	: -	: ESSE	: +	: +	: +	:
TRIVIAL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	:
TROMPEUR	: MENT	: -	: IE	: +	: +	: +	:
TUMULTUEUX	: MENT	: UEUX	: -	: +	: +	: +	:
TYPIQUE	: MENT	: IQUE	: -	: +	: +	: -	: -
ULTERIEUR	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
UNANIME	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	:
UNI	: MENT	: -	: TE	: -	: -	: -	: -
UNIFORME	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	:
UNILATERAL	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
UNIQUE	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: -	: -
UNIVERSEL	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	:
USUEL	: MENT	: UEL	: AGE	: +	: -	: -	: -

UTILE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
VACHE	: MENT	: -	: RIE	: +	: +	: +	: +
VAGUE	: MENT	: -	: -	: +	: -	: +	: +
VAILLANT	: MENT	: -	: CE	: +	: +	: +	: +
VAIN	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: -	: -
VANITEUX	: MENT	: EUX	: E	: +	: +	: +	: +
VALABLE	: MENT	: ABLE	: EUR	: +	: +	: -	: -
VALEUREUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: +	: +
VAPOREUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: -	: -
VERBAL	: MENT	: AL	: -	: +	: -	: -	: -
VERITABLE	: MENT	: ABLE	: E	: +	: -	: -	: -
VERIDIQUE	: MENT	:	:	: +	: -	:	:
VERT	: MENT	: -	: DEUR	: +	: +	: +	: +
VERTICAL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
VERTIGINEUX	: MENT	: INEUX	: -	: +	: -	: -	: -
VERTUEUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: +	: +
VICTORIEUX	: MENT	: IEUX	: -	: +	: +	: +	: +
VIF	: MENT	: -	: AGITE	: +	: +	: +	: +
VIGOREUX	: MENT	: EUX	: -	: +	: +	: +	: +
VIL	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
VILAIN	: MENT	:	:	: +	: +	:	:
VIOLENT	: MENT	: -	: CE	: +	: +	: +	: +
VIRIL	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
VISUEL	: MENT	: UEL	: ION	: +	: +	: -	: -
VISIBLE	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: +	: +
VOCAL	: MENT	: AL	: -	: +	: +	: +	: +
VOLONTAIRE	: MENT	: AIRE	: E	: +	: +	: -	: -
VOLUPTUEUX	: MENT	: UEUX	: E	: +	: +	: +	: +
VORACE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +
VRAI	: MENT	: -	: ITE	: +	: -	: -	: -
VRAISEMBLABLE	: MENT	: ABLE	: ANCE	: +	: -	: +	: +
VULGAIRE	: MENT	: -	: ITE	: +	: +	: +	: +

Errata

items mal classés alphabétiquement :

PATHEMIEL à lire avant PATHEMIQUE

PENIBLE à lire avant PENSIF

RESPECTIF à lire avant RESPECTUEUX

ROND à lire avant ROYAL

MALADROIT à lire avant MALLENCONTREUX

LOCAL à lire avant LOGIQUE

DIVIN à lire avant Docile

items à insérer entre IRONIQUE et ISOLE p 88

IRRECUSABLE	: MENT :	:	: + :	- :	:
IRRIEL	: MENT : -	: ITE	: + :	+ :	+ :
IRREFUTABLE	: MENT : -	: ITE	: + :	- :	+ :
IRREGULIER	: MENT : -	: ITE	: + :	+ :	+ :
IRRELIGIEUX	: MENT : IEUX	: ION	: + :	+ :	+ :
IRREMEDIABLE	: MENT : MENT	:	: + :	- :	:
IRREMISSIBLE	: MENT :	:	: + :	- :	:
IRREPROCHABLE	: MENT : -	: ITE	: + :	+ :	+ :
IRRESISTIBLE	: MENT :	:	: + :	+ :	:
IRRESPECTUEUX	: MENT : UEUX	: -	: + :	+ :	+ :
IRREVERENCIUEUX	: MENT : IEUX	: -	: + :	+ :	+ :

item à insérer entre ILLÉGITIME et IMMÉDIAT p 86

IMMANQUABLE	: MENT :	:	: + :	- :	:
-------------	----------	---	-------	-----	---

item à insérer entre SUR et SYMÉTRIQUE p 96

SURABONDANT	: MENT : -	: CE	: + :	- :	+ :
-------------	------------	------	-------	-----	-----

BIBLIOGRAPHIE

BONNARD, H., 1950. Grammaire des Lycées et Collèges, SUDEL, Paris.

BOONS, J.-P., 1974. Acceptabilité, interprétation et connaissance du monde. A propos du verbe planter, L.A.D.L., Paris.

BOONS, J.-P., GUILLET, A., LECLERE, Ch., 1976. La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives, Droz, Genève.

BRUNOT, F., BRUNEAU, Ch., 1969. Précis de grammaire historique de la langue française, Masson, Paris.

CHEVALIER, J. C., et alii, 1964. Grammaire Larousse du français contemporain, Larousse, Paris.

CHOMSKY, N., 1977. Dialogues avec Mitsou Ronat, Flammarion, Paris.

CLEDAT, L., 1894. Grammaire raisonnée de la langue française, Le Soudier, Paris.

DUBOIS, J., 1967. Grammaire structurale du français : le verbe, Larousse, Paris.

1969. Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations, Larousse, Paris.

DU BOIS, J., LAGANNE, R., 1973. La nouvelle grammaire du français, Larousse, Paris.

DUBOIS, J., et alii, 1966. Dictionnaire du français contemporain, Larousse, Paris.

DUBOIS, J., et alii, 1975. Lexis, Larousse, Paris.

ERNOUT, A., THOMAS, F., 1964. Syntaxe latine, Klincksieck, Paris.

GREIMAS, A. J., 1969, Dictionnaire de l'ancien français, Larousse, Paris.

GREVISSE, M., 1964. Le bon usage, 8ème édition, Duculot, Genbloux, Hatier, Paris.

- GROSS, M., 1968. Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe, Larousse, Paris.
1969. Grammaire transformationnelle du français. Lexique des constructions complétives, C.N.R.S., Institut Blaise Pascal, Publication n° XMM/18.4.9./AI.
1971. Grammaire transformationnelle et enseignement du français, Langue Française n° II, Larousse, Paris.
1975. Méthodes en syntaxe, Hermann, Paris.
1977. Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom, Larousse, Paris.
1978. Correspondance entre forme et sens. A propos du subjonctif, Langue Française n° 39, Larousse, Paris.
- GUILLET, A., 1975. Morphologie et syntaxe : quelques exemples d'interaction, Rocherches linguistiques n° 3, Université Paris VIII.
- HARRIS, Z.S., 1970. The Two Systems of Grammar : Report and Paraphrase, Papers in Structural and Transformational Linguistics, Reidel, Dordrecht.
1976. Notes du cours de syntaxe, Le Seuil, Paris.
- LAROUSSE, M. P., 1874. Petite grammaire lexicologique du premier âge, 63ème édition, Boyer et Cie Libraires Éditeurs, Paris.
- LYONS, J., 1968. Linguistique générale, Trad. franç. 1970, Larousse, Paris.
- MEUNIER, A., 1977. Sur les bases syntaxiques de la morphologie dérivationnelle, Linguistic Investigations, Vol. I, Fasc. 2, Benjamins, Amsterdam.
- NOEL et CHAPSAL, 1823. Abrégé de la grammaire française, Veuve Hyon, Paris.
- REVZIN, 1970. Generative grammar, stylistics and poetics, Sign, Language, Culture, La Haye - Paris.
- RUWET, N., 1967. Introduction à la grammaire générative, Plon, Paris.
- WAGNER, R. L., PINCHON, J., 1962. Grammaire du français classique et moderne, Hachette, Paris.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

La "manière" comme élément de sens relié à les formes dans la description du français p 2

CHAPITRE I : CONTROLE FORMEL PAR LA MORPHOLOGIE ET LA SYNTAXE

- I. Morphologie : étude de mots de "manière" p 5
- i. i. Propriétés traditionnellement observées p 5
- i. 2. Une paraphrase syntaxique de la dérivation en -ment p 9
- i. 2. i. Aspect morphologique de la dérivation p 9
- A - La liaison entre adjectifs et adverbes p 9
- B - Adjectifs - adverbiaux et adverbes héréditaires p 10
- C - Analyse de l'adjectif dans la dérivation en -ment p 18
- i. 2. 2. Aspect syntaxique de la dérivation p 26
- A - L'affixe -ment comme variante courte du nom opérateur manière à un point fixe de la formation des phrases p 26
- 1°) Formes de phrases directement observables en français p 27
- 2°) Représentations de base observables en anglais et abstraites en français p 29
- B - Apport des études traditionnelles p 34
- 1°) Justification diachronique de la dérivation p 34
- 2°) Justification sémantique en synchronie de la dérivation p 37
- 3°) Intuitions sémantiques qui limitent l'attribution absolue d'un sens de manière à la dérivation p 39
2. Syntaxe : étude de formes syntaxiques de "manière" p 44
2. i. Inventaire traditionnel de constructions p 44
2. i. i. Compléments et appositions p 44
2. i. 2. Effacement de la préposition avec pour les N apposés p 46
2. 2. Pronominalisation par comment et ainsi p 47
2. 2. i. Question comment p 48
2. 2. 2. Pronominalisation par ainsi p 54
2. 3. Quelques remarques sur les groupes nominaux en jeu dans les adverbés de manière en avec N et en de N ; N dérivés dans les formes en avec N p 55
2. 3. i. Dépendances entre D_{ét} et Modif : modificateur d'unicité p 55
- A - Compléments en de N p 55
- B - Compléments en avec N p 57
- C - Remarque sémantique p 60
2. 3. 2. Noms dérivés d'adjectifs dans les compléments en avec N p 62
2. 3. 3. Nominalisation d'adjectifs dans les constructions de fait, d'occurrence et de quantité p 68

CHAPITRE II : CLASSIFICATION p 72

CONCLUSION p 75

TABLE p 77

BIBLIOGRAPHIE p 100